

CLAUDE BERNEY

**LES CHEMINS
DE
L'ÉCOLE**



ÉDITIONS LE PÈLERIN

CLAUDE BERNEY

Les chemins de l'école

Préface de Pierre Jeanneret

Dessins de Adolphe Berney

ÉDITIONS LE PÈLERIN

1992

Cet ouvrage constitue le n° 2 de la collection

«AUTREFOIS... LA VALLÉE DE JOUX».

Le n° 1, «*Les Contrebandiers du Risoux*», de Lucien Reymond, est toujours disponible auprès de :

«Comité de Soutien de Chez Mimi "Sauvons le Risoux"»

C. P. 1343 Les Charbonnières.

Autres ouvrages de Claude Berney

«*La Grande Complication, un itinéraire professionnel, culturel et politique*», éditions de l'Aire, Lausanne (épuisé).

«*La face cachée du lion de Lucerne, roman historique au temps de la Révolution*», éd. Cabédita, 1137 Yens.

Aux éditions Le Pèlerin, 1343 Les Charbonnières :

«*La nuit où le voisinage brûla*», récit d'un incendie.

«*Souvenirs d'atelier, 1928-1930.*»

«*Les canons de Bunau Varilla*», suivi de «*Après les Puissants, les Misérables*», chroniques concernant la Vallée de Joux.

PRÉFACE

Recueil de souvenirs ? Recherche historique ? Réflexion philosophique sur les hommes et la société ? A quel genre rattacher ce livre ?

A vrai dire, il tient un peu des trois, et comme son auteur Claude Berney, il est inclassable. Il existe des livres libres comme il y a des hommes libres. Berney est de ceux-là.

Il est parti des nombreux souvenirs qui jalonnent sa vie d'écolier, et plus tard d'éducateur d'adolescents en difficulté. Pendant un demi-siècle il fut acteur, puis témoin de l'école vaudoise qu'il juge, sans complaisance mais sans excessive sévérité.

Qui connaît Claude Berney le sait amoureux de l'Histoire et attaché aux faits. De son apprentissage dans l'horlogerie, il a gardé le goût de la précision et du concret. Dans l'Histoire comme dans une «grande complication», tout se tient, tout s'enchaîne. Il a donc voulu que ses souvenirs subjectifs fussent étayés de textes, mémoire du passé. Avec lui nous allons donc parcourir l'histoire de l'école vaudoise. Sous la tutelle bernoise tatillonne (et pécuniairement souvent mesquine), celle-ci visait presque exclusivement à former des lecteurs de la Bible, pilier de la Réforme... et du régime politique de Leurs Excellences.

Avec la Révolution française et son corollaire vaudois de 1798, l'esprit du droit des personnes va pénétrer l'école, restreignant, par exemple, l'usage immodéré aux châtiments corporels.

On sait que Claude Berney est l'homme d'une région, à laquelle il reste très attaché : la Vallée de Joux, terre jurassienne austère et relativement isolée, avec son génie manufacturier, ses traditions industrielles, sa propension aux débats théologiques. C'est dans cette région qu'il ancre son historique de l'école. Ancrage, non point

limitation. Car l'histoire locale ouvre à l'histoire nationale et universelle. De ces milliers de micro-analyses – dont on ne dira jamais assez la valeur – naît la vision d'ensemble.

Quant aux souvenirs de l'auteur, beaucoup se reconnaîtront dans l'évocation des premiers contacts avec l'école et la maîtresse (fierté et angoisse...) ou dans l'atmosphère des classes d'autrefois. Souvenirs souvent amers, il faut le dire : misère d'enfants marchant vers le collège, pieds nus dans la neige : cruauté d'une école où l'humiliation publique, la terreur caporaliste, les cheveux tirés et les gifles tiennent trop souvent lieu de pédagogie. Mais école solide aussi, où le «régent» enseigne les rudiments, forme des caractères et inculque – par des méthodes certes discutables – le goût du travail bien fait.

A travers une vision souvent noire transparaît l'idéal de Claude Berney : celle d'une école et de maîtres qui s'appuieraient sur la force de la conviction, non sur la coercition, sur le dialogue et le respect de l'autre, non sur la soumission imposée. L'idéal, en un mot, d'un enseignement démocratique fondé sur les grands principes de 89.

Mais la riche expérience humaine de Berney l'éloigne de tout dogmatisme. Il connaît bien «l'humain trop humain», nos petitesesses et nos faiblesses. Au-dessus des grands principes, il est des valeurs qui lui viennent de sa foi profonde : la compassion, la tolérance. Elles donnent à tous ses écrits leur humaine chaleur.

Pierre Jeanneret *

* Pierre Jeanneret est Dr. ès Lettres de l'Université de Lausanne (note de l'auteur).

AVERTISSEMENT

L'existence des Editions «Le Pèlerin» aux Charbonnières, spécialisées dans la publication de récits plus particulièrement consacrés à notre région, la Vallée de Joux, m'a permis de proposer deux ou trois fois à M. Rémy Rochat, éditeur de grand mérite, des textes qu'il a bien voulu prendre en considération.

Dans le cas présent en revanche, je tiens à le préciser, c'est pour répondre aux sollicitations de M. Rochat que je m'attache à la rédaction de cet opuscule.

Le sujet n'est certes pas inintéressant, il est au contraire, en lui-même, d'une importance historique, sociale incontestable, évidente. A le traiter, ne serait-ce que sur le mode mineur et anecdotique, j'éprouve cependant une réticence marquée.

Réticence à parler d'un sujet dans lequel se trouvent impliquées nombre de personnes, des enseignants, bien sûr, dont le rôle, l'attitude, ne sont pas toujours apparus à mes yeux de gosse, sous un jour avantageux. Attitude que, bien entendu les années aidant, j'ai mieux comprise, et qu'un jugement plus objectif, m'a amené à mieux appréhender. Aujourd'hui, conscient de mes propres faiblesses et de mon irrépressible subjectivité, j'hésite à transcrire les souvenirs d'un gamin marqués au coin par sa vision enfantine des choses et de remuer cette zone où inconscient et conscient se mêlent encore.

Réticence également à réduire ces très importantes questions de l'Enseignement, de la Pédagogie, aux souvenirs d'un esprit encore borné à une perception étroite de la vie, alors que les aléas de l'existence m'ont finalement plongé, bon gré, mal gré, dans ces

questions et problèmes de l'éducation et contraint à relativiser mes jugements et appréciations.

Le sort en effet a voulu que j'aie affaire avec l'école durant plus de cinquante ans. Je m'explique. A quinze ans, aîné de six frères et sœurs, il arrivait souvent que ma mère me dise :

- Claude, occupe-toi de l'histoire biblique de Clotilde !
 - Adolphe ne comprend rien à ses problèmes (arithmétique), regarde un peu de quoi il s'agit !
 - Regarde le vocabulaire de Dora.
- Etc., etc.

A noter que ma mère avait recours à mes services en désespoir de cause, suroccupée qu'elle était, plutôt qu'à mes capacités éducatives du moment.

Ensuite, marié, ma femme m'a fait père de cinq enfants. Nouvelle fournée pour l'école. Nous y reviendrons probablement.

Après cela, agréés en qualité de couple, pour assumer la conduite d'une institution familiale, foyer familial de dix enfants, cela nous a valu, par le biais des devoirs à domicile, les «joies», les tracasseries (les punitions) et autres divertissements quotidiens liés à cette tâche. Lorsque le dernier des gosses dont nous avons guidé les devoirs à la maison a quitté l'école, j'avais atteint l'âge enfin respectable de 70 ans. Faites le compte.

De plus, enseignement, éducation, école, programmes scolaires, j'y ai été mêlé, ou du moins j'en ai entendu parler surabondamment, au cours de longs exposés, suivis d'épineux débats au sein du Parlement vaudois. Débats où, très prudemment, je laissais la parole aux nombreux et distingués collègues, institutrices, instituteurs, directeurs de collèges, etc. Je mesure donc aujourd'hui la distance qui sépare mes états d'âme de gamin des impératifs de la pédagogie.

Qu'on me pardonne donc si je ne puis limiter mon propos aux seuls souvenirs mitigés, lamentables, cocasses ou savoureux de l'école de mon enfance, et que je les introduise par quelques brefs rappels historiques et réflexions qui témoigneront qu'à défaut d'érudition

professionnelle, j'ai cependant toujours abordé ces questions avec le sentiment aigu de leur importance.

Il existe au sujet de l'école, bien évidemment, toute une littérature; sur son histoire, son organisation, ses structures, sur la pédagogie y relative, etc. Une littérature soignée, classique, souvent modèle, à disposition de tous. Le présent opuscule n'a nullement la prétention de se hisser à ce niveau. Et si même il fait quelques emprunts aux textes dont il est question ci-dessus, l'auteur se permettra d'en faire la base de développements personnels, à sa fantaisie, selon le but qu'il se propose, au gré de ses idées, de ses opinions. Pour le reste, il s'en tiendra à ses souvenirs.

INTRODUCTION

Tous les humains, en général, les âmes religieuses en particulier, pour autant qu'il en existe d'areligieuses, ont une fois ou l'autre cogité sur la question : qu'est-ce qui différencie l'homme de l'animal ?

Pas question d'en débattre ici. Mais parmi les nombreuses réponses possibles ou du moins plausibles, celle selon laquelle la pensée, en tant que capacité d'abstraction et la parole communicante, caractériseraient l'homme, il découle surtout ce fait : l'homme est capable d'accumuler son savoir et de le transmettre.

Voilà l'école promue au rang de transmission du savoir. Elle n'est pas premièrement un service public plus au moins critiquable. Elle relève d'une nécessité première, d'une spécificité essentielle à l'homme : la Pensée et sa communication. Tout roseau fragile qu'il soit, l'homme est capable de pensée et de parole.

Cela le classe parmi les esprits. Pascal s'effrayait du silence éternel des espaces infinis. En revanche il estimait «l'esprit plus grand que tous les corps, firmament, étoiles, terre, parce que l'esprit connaît tout cela et les corps rien.»

Par l'esprit nous connaissons la grandeur relative de l'homme, mais aussi sa misère non moins évidente. C'est ainsi que l'école, instrument de la transmission du bagage des connaissances, n'échappe pas, mais participe à ces particularités humaines. Grandeur et misère de la condition humaine.

Quoi de plus émouvant que cet effort séculaire de l'homme, tentant à travers les ténèbres de l'ignorance de formuler sa pensée, de la

transmettre pour en éclairer d'autres. Pensées, réflexions, transmises oralement durant des siècles, techniques de la mémoire poussées jusqu'aux ultimes possibilités. Puis lentement l'écriture est conçue, perfectionnée, devient d'utilisation courante. J'entends encore ces gosses ânonnant l'histoire élémentaire. Les hommes des cavernes, les lacustres, puis venait, au moment choisi, cette phrase magnifique : «*Ces peuples savaient lire et écrire, avec eux commence l'Histoire*». Ah, s'ils avaient pu saisir le sens profond, la portée de cette précision, de ce texte sur lequel ils peinaient, bien inutilement parfois. Pauvres gosses. Grandeur et misère unies inséparablement.

Après la parole, la mémoire, les relations et transmissions orales, vient l'écrit et avec lui l'accumulation du savoir ouvrant le chemin de la science. Du séculaire bouche à oreille, nous voilà passés à l'écrit communicateur, mémoire garantie du passé, témoignage fidèle pour l'avenir.

De la communication parfois infidèle de la mémoire collective et pourtant porteuse, par le mythe et la légende, de messages transcendants, nous passons à l'écriture, moyen incomparable de transmission, de propagation, en attendant les techniques modernes transcontinentales, voire intersidérales, et ce à la vitesse de la lumière.

Il n'y a pourtant pas encore deux siècles que Champollion s'arrachait les cheveux devant les hiéroglyphes égyptiens. Qui ne serait pas ému jusqu'aux larmes à cette évocation ?

C'est en effet une bien grande tâche que celle de l'école, à quelque niveau qu'on la considère, enfantine ou supérieure, université ou classe primaire. Enseigner, instruire, éduquer la génération montante, lui transmettre, augmenté de l'acquis de celle qui descend vers la tombe, le savoir accumulé au cours des ans, ce n'est pas là seulement cette noble tâche des discours annuels de promotions, c'est être participant de ce qui constitue, au sein de la création, la grandeur de l'humanité. Ce qui, non moins évidemment, reste aussi le signe palpable de ses limites, de ses faiblesses, pour ne rien dire de l'emploi de ce savoir qui, par le biais de la perversité de l'individu, contribue aussi, hélas, à sa déchéance.

Même à l'échelle de ce très modeste travail, nous n'éviterons pas de retrouver misère et grandeur d'une institution, élément constitutif de notre société. Dévouement, constance, application des uns, mesquineries, négligences, bêtises des autres. Cela deviendra toile de fond et devrait donner du relief au tableau, à défaut de quoi le peintre serait impardonnable.

Ecole, instruction, enseignement, éducation, seront donc un peu synonymes dans les pages qui suivent. Bien entendu c'est l'instruction publique dans notre canton qui en sera l'objet principal, mais non exclusif toutefois. Et conformément aux particularités des «Editions Le Pèlerin», nous ne manquerons pas d'en venir à nos écoles villageoises du début du siècle et des années 1920, sur les bancs desquelles nous avons usé nos fonds de culottes, au grand dam de nos mamans éploquées et souvent fatiguées. Après ces précautions verbales un peu longuettes nous serons d'autant plus à l'aise pour «tout dire», comme nous y a incité Rémy Rochat, le bon et le mauvais, le brillant et le terne, les divers aspects de cette institution dont, malgré les zones d'ombre, les Vaudois peuvent rester fiers.

PREMIÈRE PARTIE

LA CULTURE, VIEILLE COMME LE MONDE

Certes les Vaudois n'ont pas inventé l'école. Mais parvenus en 1803 à l'autonomie cantonale (en Suisse, celle d'un Etat indépendant), ils ne pouvaient manquer d'en assurer l'organisation sur des bases nouvelles. Nouvelles, pour deux raisons essentielles au moins.

1. L'évolution des idées durant les XVIIème et XVIIIème siècles, concrétisées par la Révolution française, développées en Suisse par les «patriotes», importées par les armées de la République, avait changé la face du Monde, ou du moins de la société.

2. L'école d'un Etat indépendant ne pouvait plus être celle d'un canton sujet, d'un Etat à pouvoir oligarchique et dominateur.

Entre l'Ancien régime et la création du Canton par l'Acte de Médiation, il y avait eu l'intermède de la République helvétique, laquelle, sur le plan instruction, n'a pas été sans importance. Nous y reviendrons.

Les Révolutionnaires de 1789, pas plus que les Vaudois cependant, n'ont créé l'école. Pour être une évidence, il ne faudrait toutefois paraître l'ignorer. Et nos propos, dans l'introduction, justifient que nous jetions un bref coup d'œil sur quelques évidences affleurant l'histoire de l'enseignement au cours des siècles. Avant d'en venir à celle de l'école vaudoise, laquelle, aussi, nous ne ferons que survoler.

Lorsqu'en profane, on cherche parmi les données historiques glanées ici et là, rescapées de l'oubli, subsistant dans la mémoire, l'ins-



truction de la jeunesse s'impose sans trop d'efforts, s'impose comme un fait évident.

Qui, ayant acquis quelques notions bibliques ne se souvient de Moïse, instruit dans toute la science des Egyptiens ? De Daniel et de ses compagnons, jeunes gens, juifs, (nobles, notons-le en passant) instruits, «entendus en sciences», sélectionnés pour paraître à la cour du roi de Babylone ? Il saute aux yeux qu'on ne naissait pas «Docteur de la Loi», que cela s'apprenait, tout comme on apprend à devenir Lama au Tibet et banquier à Genève.

Il devient vite évident, même pour l'homme de la rue comme moi, que l'école n'est pas une structure moderne et que les civilisations de l'Antiquité, que nous, gens du commun des mortels, avons tendance à reléguer dans un passé brumeux, peuplé de primitifs attardés, nous interpellent de tout leur savoir, de toutes leurs capacités, de toutes les lumières dont elles ont éclairé l'humanité. Les pyramides, les sept merveilles du Monde, pour ne citer que leurs œuvres les plus voyantes. Les astronomes chaldéens, les architectes égyptiens, les savants et philosophes grecs, les Romains conquérants et organisateurs.

Alexandre le Grand, au IV^{ème} siècle avant J-C, partant en direction du soleil levant, persuadé d'aller soumettre «les» Barbares, revenant ébloui par leur civilisation, rêvant d'un empire où il allierait la science grecque à la splendeur achéménide.

L'Antiquité plus impressionnante encore par la pensée que par le gigantisme de ses réalisations. Archimède, courant nu, paraît-il, à travers les rues, criant «Eurêka». Il venait de découvrir une application de la théorie des corps plongés dans l'eau.

Ou cette simple conversation entre Saint-Paul et son geôlier :

Saint-Paul : Puis-je te dire quelque chose ?

Geôlier :Tu sais (parler) le grec ? Tu n'es pas l'Egyptien qui a provoqué une révolte ?

Saint-Paul : Je suis juif, né à Tarse, une ville de Cilicie qui n'est pas sans renom.

Hé non. Tarse rivalisait avec Alexandrie sur le plan académique.

Que de raisons de prendre la juste mesure de notre ignorance. Moi qui aujourd'hui ne connaîtrais pas même l'existence du théorème de Pythagore, si je ne l'avais découverte grâce aux cours professionnels de maçon, et ce dans un but éminemment pratique.

HISTORIQUE DE L'ÉCOLE VAUDOISE (BREF COUP D'ŒIL)

Ayant relativisé notre place dans l'histoire et ramené notre cas à l'échelle convenable, essayons d'en venir à quelques considérations sur l'école vaudoise. Tant à celle qui a précédé 1798 qu'à celle née des événements subséquents. Etant entendu que par école vaudoise nous visons principalement l'enseignement primaire.

1798 ? Tout n'a pas changé, bien entendu, à cette date d'un coup de baguette magique ou pas. Le changement n'en est pas moins fondamental et évident. Il est à la mesure de l'orientation des idées nouvelles.

L'enseignement, l'éducation, sont aussi anciens que l'humanité, ou du moins que les sociétés organisées. C'est entendu. Cependant, vu les structures sociales des siècles précédents, les premiers bénéficiaires de la culture, sinon les bénéficiaires exclusifs, ont toujours été les «privilegiés», ceux de la noblesse, des castes sociales, religieuses, détentrices du Pouvoir, ou d'un pouvoir politique, économique, moral ou quelconque. Les exceptions à la règle étaient soigneusement contrôlées en vue de l'embrigadement ultérieur des individus concernés, de leur promotion utile aux classes dirigeantes à un titre ou à un autre.

D'ailleurs, en vertu de l'adage selon lequel : «l'esclave dès qu'il le peut, pour l'esclave, est un tyran», les exemples sont nombreux des «parvenus» arrivés au commandement ou sur les marches du pouvoir, à s'y être distingués par une rigueur implacable, quand ce n'est

pas féroce et sanguinaire. L'Eglise restant exemplaire dans ce domaine.

Avec la Révolution en France, et la République en Suisse, les intentions, les orientations, les buts changent, s'élargissent, se démocratisent. L'instruction est désormais dite : populaire, publique et s'il le faut gratuite. En 1792 déjà, le grand Condorcet présente à l'Assemblée législative un plan magistral d'organisation scolaire, que les Girondins et autres va-t-en-guerre ne retiendront pas.

En Suisse, la République instaurée en 1798 se solda, vu les particularismes régionaux, par un fiasco total. Toutefois, grâce au ministre de l'Instruction publique Philippe Albert Stapfer, l'histoire suisse s'enrichit du nom d'un homme aux idées claires, en avance sur son temps qu'il marqua, sinon par des réalisations spectaculaires, du moins par des vues, des plans dont s'inspirèrent les générations suivantes.

«Sous l'Ancien régime, les écoles se trouvaient dans tout le pays dans un état pitoyable. L'Etat ne s'en occupait que peu ou point, laissant ce soin aux communes qui puisaient les moyens affectés à l'école dans les fonds d'églises ou dans les fonds scolaires; l'Eglise était naturellement privilégiée et revendiquait pour elle la plus grande part. La culture était un monopole ou un privilège des villes et des riches...

Les dirigeants de la République helvétique reconnurent bien vite qu'un gouvernement populaire ne pouvait exister sans une certaine instruction du peuple. Ils savaient bien que les conquêtes de la Révolution ne pourraient être réalisées et maintenues que si l'esprit et le sentiment du peuple étaient gagnés à celles-ci. Arracher la grande masse de leurs concitoyens à l'ignorance, rompre la toute-puissance de leurs préjugés, de leurs vues intéressées et de leurs antipathies réciproques, élever la génération nouvelle jusqu'au sentiment des droits et des devoirs du citoyen, former de vrais républicains, des patriotes suisses éclairés et donner au pays une élite de chefs, tel fut le but de ces efforts en matière scolaire, efforts auxquels le nom de Stapfer demeure intimement lié. La question de l'instruction fut pour Stapfer, LaHarpe et les autres... l'affaire qu'ils prirent le plus à cœur; elle leur parut être la tâche la plus belle et la plus importante du nouvel Etat...

Stapfer projetait, dans chaque canton la création d'un séminaire appelé par lui : Ecole normale...»

Hélas. «*Seuls la malice des temps et le manque de moyens financiers empêchèrent la réalisation de ses plans.*» (DHBS*)

La période de l'Helvétique n'a laissé en Suisse que des mauvais souvenirs. En Suisse alémanique surtout où l'on souffrit beaucoup du fait de l'invasion, de la guerre civile et internationale, du pillage. Les Vaudois «délivrés» par les Français, moins exposés aux conflits armés, mieux fournis en produits agricoles que le reste du pays, ne sont guère plus conscients que d'autres de l'apport de la République en général et des idées nouvelles en matière de démocratisation des études, en particulier. On excusera l'auteur d'avoir un peu insisté sur ce point. Les Suisses furent d'ailleurs un peu la cause de leurs propres malheurs : «*Vous offrez depuis deux ans un spectacle affligeant... vous vous êtes disputés trois ans sans vous entendre; si l'on vous abandonne plus longtemps à vous-mêmes, vous vous tuerez trois ans sans vous entendre davantage...*» leur écrivait Napoléon en 1802.

Le plan Stapfer était conforme aux vues nouvelles d'une instruction publique étendue à tous, confiée à l'Etat laïque, censé neutre en matière d'éducation; soustraite à l'Eglise et à ses multiples contradictions : catholique, réformée, piétiste, etc. Ces vues modernes sur lesquelles reposent encore les bases essentielles de l'école d'aujourd'hui ne manquèrent pas d'effrayer les conservateurs d'alors.

«Le plan d'éducation nationale proposé par le Directoire aux Conseils législatifs, m'a pénétré des sentiments les plus pénibles, à la vue des maux incalculables qui fondront inmanquablement sur notre chère patrie s'il est adopté. Un plan qui paraît ne tendre rien moins qu'à mettre de côté la religion chrétienne, si belle, si simple, si sublime, si nécessaire au bonheur de la société,

* Dictionnaire historique et biographique de la Suisse.

dont elle est la seule base solide, si fortement démontrée par des preuves les plus irréfragables, pour lui substituer une religion soi-disant philosophique dont il serait fort difficile d'indiquer la source...

L'impiété et l'incrédulité ont sans doute fait des progrès effrayants au milieu de nous, mais je ne crois pas notre nation assez corrompue, assez avilie et assez démoralisée pour voir de sang-froid le renversement de la religion chrétienne et y consentir à sa honte éternelle.»

Pasteur Favre. Aubonne, le 18 décembre 1798

Chacun appréciera selon ses propres critères. Certes ce qui s'était passé en France quelques années auparavant peut expliquer, voire justifier les craintes de Monsieur le Pasteur.

On nous permettra, 194 ans plus tard de faire quelques constatations.

1. Le plan Stapfer n'était pas anti-religieux. Il était simplement areligieux.

2. Stapfer lui même était pour le moins très respectueux du christianisme. Alexandre Vinet disait de lui : «*Stapfer fut blâmé par les conservateurs, et d'autre part par ses collègues du Directoire qui reprochaient au ministre des Cultes de s'être souvenu qu'il était chrétien et de ne pas avoir montré par le silence la neutralité parfaite et l'indifférence du gouvernement.*»

3. En 1990 on peut affirmer que depuis 1798, à aucun instant, notre Canton ne s'est départi de son caractère religieux officiel, dans la forme du moins.

4. Que la liberté de conscience nous a valu des bienfaits inestimables.

5. Qu'il est arrivé aux autorités vaudoises de pécher par excès de zèle religieux. Loi anti-momiers (1824). Affaire de l'Eglise libre (1846).

6. Abstraction faite de tout jugement péjoratif au sujet du christianisme, n'est-il pas singulièrement imprudent, n'est-ce pas manquer d'humilité, oublier étrangement l'histoire, que de parler de religion si belle, si simple, si sublime, si nécessaire au bonheur de l'humanité, et ce, sans la moindre précaution verbale ?

Peut-on oublier deux mille ans de querelles théologiques, à coup d'excommunications, de condamnations, d'anathèmes, de proscriptions, d'ostracismes, de malédictions ? Des siècles d'inquisition, d'intolérance, de fanatisme, de persécutions atroces contre les juifs, réciproques entre catholiques et protestants. Bûchers, tortures, exactions, conquêtes, colonisations, oppressions, progroms, dragonnades.

Belle, simple, sublime, nécessaire au bonheur de la société ? Imposée, contrôlée, appliquée dans notre canton par un pouvoir bernois soucieux de régner jusque sur les consciences de ses sujets à propos d'articles de foi discutables. Nos Vaudois tenus de «croire» (signature à l'appui) conformément aux vues gouvernementales sur la prédestination.

A quoi bon, direz-vous, remuer tout ça ? Ne serait-ce que pour rappeler à notre bon peuple que Paris et le canton de Vaud ne se sont pas faits en un jour. Que même l'école a été l'objet d'une mise en œuvre laborieuse. Ce peuple d'aujourd'hui facilement enclin à l'indifférence, à jouir béatement d'une société bien organisée et qui lui semble aller de soi. Quitte à crier au scandale dès qu'il croit entrevoir l'ombre d'une injustice pointer à l'horizon.

A notre humble avis, l'idéal reste encore aujourd'hui une école confessionnellement, politiquement neutre, qui forme des hommes libres de choisir eux-mêmes d'être chrétiens ou non, afin que, cas échéant, ils le soient par conviction et non par endoctrinement ou bourrage de crâne.

L'école vaudoise n'est pas loin de cet idéal. Ce qui n'empêche pas certains chrétiens, groupés en association de parents, d'y déceler tous les germes d'une «*idéologie révolutionnaire et les embryons de la société égalitaire de demain*» (quelle horreur).

Pour en finir avec cette digression axée sur les idées de politique scolaire de l'Helvétique, encore une ou deux constatations.

1. Il s'agit bien «d'idées», puisque rien n'a vraiment, à ce moment-là, passé dans les faits.

2. Ces idées, néanmoins, étaient valables. Elles ont guidé, largement, les générations suivantes d'organiseurs et de pédagogues.

3. Qu'est-il advenu des calamités que devait amener la disparition de la religion, aux yeux de certains ?

Plutôt que de disparaître, la religion (si je puis me permettre une roserie) a empoisonné la vie sociale du Canton. Mais restons sérieux. Il était inévitable, la dictature bernoise ayant disparu, que l'indépendance amène l'explosion des tendances. Ce qui nous a valu le «Réveil» et ses nuances diverses, les «Libristes», tout autant de phénomènes «conservateurs» avec leurs forces retardatrices !

A travers tout cela, sagement, patiemment, avec persévérance, les promoteurs de l'école vaudoise ont édifié une œuvre valable qui, sans la liberté de conscience et une bonne dose de laïcité, eût été troublée par la religion.

Il faut savoir faire la différence entre le génie des grandes idées, la turbulence et les troubles révolutionnaires du passage à l'acte, et le prosaïsme quotidien de l'élaboration réfléchie. L'apprentissage de la laïcité ne s'est pas fait en un jour, et la vague tolérance tous azimuts dans laquelle nos contemporains se complaisent n'est souvent qu'indifférence coupable, issue plutôt d'une ignorance de l'histoire, d'un matérialisme obnubilant toute spiritualité, et par là tuant toute recherche du sens de la vie, de la société, du politique, de l'eschatologie.

Au sens propre, la laïcité est un système qui exclut les Eglises (et par extension la religion) de l'exercice de tout pouvoir politique ou administratif en général, et de l'organisation de l'enseignement, en particulier. Cette dernière précision nous ramenant ainsi à notre sujet.

L'Eglise, alliée, voire inféodée au «Pouvoir», qu'elle soit catholique ou protestante et pire encore chez les musulmans, a toujours été impérialiste, qu'elle soit romaine, bernoise, prussienne ou anglicane. Hier, territorialement, politiquement, spirituellement. Aujourd'hui encore, elle veut dominer les consciences.

Le catholicisme, vu son importance spatiale et temporelle, l'a été et l'est encore plus que d'autres, et cherche toujours la prédominance. Les minorités réformées, en revanche, font facilement preuve de docilité

envers le pouvoir. Par intérêt, lorsqu'il leur garantit une certaine protection. Exemple, celle des princes allemands lors de la Réforme. La docilité des Vaudois restant, cependant, soumission au pouvoir absolu des Bernois.

On imagine aisément l'acuité des conflits idéologiques, verbaux, souvent réels, engendrés par la laïcité du pouvoir et de l'école, entre les uns, partisans de celle-ci, accusés par les autres, confessionnalistes, de vouloir chasser Dieu de la société, de l'école et des consciences. Les autres, accusés par les uns d'être partisans du totalitarisme religieux, catholique surtout, dont l'Inquisition reste l'exemple le plus célèbre, tandis que la tentative de déchristianisation de la France sous la Révolution demeure le sombre exemple des débordements possibles du fanatisme antireligieux. Restant entendu que, si laïcistes et confessionnalistes peuvent se recruter dans les deux camps, les confessionnalistes sont en majorité catholiques et les laïcistes prédominants chez les protestants.

Les péripéties ignobles, sanglantes parfois, de cette lutte, sont aussi nombreuses que peu édifiantes. Comment en est-on sorti, pour parvenir de nos jours à une tolérance, sinon de bon aloi, du moins infiniment profitable comparativement à l'état de choses précédent ? Comment en est-on venu à la paix confessionnelle et scolaire ? Comment, après tant d'oscillations le balancier, a-t-il pu s'arrêter ? Comment le point d'équilibre a-t-il pu être atteint ?

«Les Eglises ont, dans la plupart des Etats démocratiques, renoncé à leur prétention à la confessionnalité de l'Etat... à leurs privilèges statutaires. La plupart des Etats, de leur côté, ont renoncé au statut discriminatoire des Eglises et de leurs fidèles, ainsi qu'à un "laïcisme" exacerbé.»

«Les Etats-Unis d'Amérique l'ont atteint dès leur fondation : en effet les citoyens de ce pays neuf ont à construire ensemble leur avenir, et cette préoccupation est plus urgente que de s'entre-déchirer entre adeptes de "dénominations" différentes, au surplus fort nombreuses. Eux ou leurs pères ont apporté avec eux les doctrines européennes de la tolérance : mais tandis que l'Europe ne les applique pas, eux s'y attachent ; le passé ne leur pèse pas.»
(Encyclopedia Universalis. Article : laïcité)

En France, tout à l'opposé, la bataille a été rude. Notre propos n'est pas, bien sûr, d'en faire le récit. Toutefois, si la République helvétique a eu un Stapfer, auquel Vinet rend hommage, la France, huitante ans plus tard, aura un Jules Ferry, champion de l'école laïque, l'homme qui malgré son anti-cléricalisme, adressait aux instituteurs les instructions suivantes :

«Parlez avec la plus grande réserve dès que vous risquez d'effleurer un sentiment religieux dont vous n'êtes pas juge... Vous ne toucherez jamais avec trop de scrupules à cette chose délicate et sacrée qu'est la conscience de l'enfant.»

Cette directive fut suivie et reste la ligne de conduite des instituteurs, ce qui est tout à leur honneur.

Dans le canton de Vaud, l'école n'a jamais évacué complètement la religion, elle a toujours eu des défenseurs, et leur modération a fait plus en sa faveur que l'intolérance bien connue de certains partisans. Aurait-on pu l'exclure de l'enseignement, sans affliger notre culture d'une lacune impardonnable et d'ailleurs dommageable ?

Mais dans le reste de la Suisse, de nombreux cantons ont contrevenu plus ou moins ouvertement à l'article 27 de la Constitution fédérale en donnant à l'enseignement une inspiration, voire même un cadre, catholique.

Trente-cinq ans après le Sonderbund, ces questions agitaient encore nos concitoyens à tel point que la «*Feuille d'Avis de La Vallée*» en apporte un témoignage fort intéressant. Heureusement on ne se battait plus qu'à coup de bulletins de vote. Et ce sont d'ailleurs les, disons : conservateurs, pour abrégé, qui en sortaient vainqueurs.

Nous ne résistons pas au plaisir d'en donner un aperçu. Voici, en vrac, quelques paragraphes d'articles publiés dans le journal local de novembre 1882. Tous d'ailleurs de la même tendance, laïque progressiste, battue à deux contre un lors du scrutin.

«Le peuple suisse est appelé à prononcer son verdict au sujet de l'arrêté fédéral ordonnant une enquête sur l'état de l'instruction primaire dans chacun des cantons de la Confédération.»

Vous vous attendez sans doute que vos représentants au Grand Conseil du canton de Vaud donneront leur opinion sur une question qui intéresse à un si haut degré l'avenir de notre chère et bien-aimée patrie.

Aussi vos députés soussignés, viennent-ils vous exposer en toute franchise, loyalement et sans hésitation, leur conviction intime, au sujet de l'arrêté fédéral du 14 juin 1882.

Chers concitoyens,

L'article 27 de la Constitution fédérale dont l'application suscite de si vifs débats au sein du peuple suisse est dû aux longues et constantes revendications de la Suisse romande et du canton de Vaud en particulier... Que veut l'article 27 dont nous nous occupons ?

Il veut que l'instruction soit obligatoire, gratuite, suffisante, placée sous la direction de l'autorité civile. Il veut que les écoles publiques de la Suisse puissent être fréquentées par les ressortissants de tous les cantons, par les adhérents de toutes les confessions, sans qu'ils aient à souffrir dans leur liberté de conscience et de croyances.

Ces principes sont les nôtres et nous serions heureux que chacun des Etats confédérés en ait fait chez lui, l'application.

C'est une éducation vraiment nationale que nous voulons, un enseignement qui dise à tous les enfants de la Suisse : vous êtes Confédérés, vous êtes frères à quelque confession que vous apparteniez, appelés à vous trouver de plus en plus en contact les uns avec les autres dans les grandes et nombreuses assises de la nation, vous devez par conséquent apprendre à vivre en paix pour défendre sous le même drapeau les frontières de la même patrie. Ce que nous voulons ainsi, c'est une saine instruction éclairant de ses lumières les manifestations du suffrage universel, maître suprême de nos destinées communes.

Mais ce que nous ne voulons pas, c'est l'instruction inspirée par le Syllabus, celle qui sépare en deux camps, catholiques et protestants de la Suisse, les bienheureux élus et les éternellement réprouvés, qui refuse la même sépulture pour tous, qui en un mot, entretient la haine entre les confessions et contre toutes les conquêtes de l'Etat moderne.

Cette instruction-là, nous ne la voulons pas et avec nous l'Article 27 de la Constitution ne la veut pas. »

Etc., etc. Il y en a des colonnes.

D'un autre article :

«Malgré le mauvais temps, environ 150 citoyens se trouvaient réunis dimanche dernier... pour assister à la conférence sur l'application de l'article 27 [...]

L'assemblée était présidée par M. G. L. Piguet député. M. Soldan (juge cantonal) dans un brillant exposé qui n'a pas duré moins de deux heures... a traité à fond... la question qui agite les esprits...»

Les deux articles font quatre grandes colonnes de la «Feuille». Et ça se termine par l'adjonction suivante :

«A 9 1/2 heures du soir MM. Soldan et Rogier partaient pour le Pont (en 1882, pas de train, pas de voiture si ce n'est hippomobile) où la population les attendait, et donnaient malgré l'heure tardive une seconde conférence (de deux heures ?) qui a eu également beaucoup de succès et convaincu tous les auditeurs de voter oui dimanche prochain.»

Tout ça pour le résultat suivant : OUI 172'010; NON 318'139.

La politique ? Que de dévouement. Et il ne s'agissait que d'autoriser une enquête de la Confédération.

Comment faut-il comprendre le zèle de nos concitoyens à cette époque pour une question d'école qui, 110 ans plus tard, nous fait sourire ? Imaginez la journée de ce juge cantonal. Monter de Lausanne probablement, à La Vallée par mauvais temps, avec un «collègue» avocat. A cheval ? En voiture ? En train jusqu'à Vallorbe ? Parler deux heures durant, au Sentier d'abord. Puis au Pont ? Coucher probablement à la «Truite». Et le lendemain ?

Et les auditeurs ? Le zèle ? Il faut le comparer à l'abstentionnisme civique contemporain, signalé au début de ces lignes sur la laïcité. La paix scolaire ne justifie plus aucun engagement idéologique. Tout au plus nos édiles s'opposent-ils entre eux au sujet de la répartition des dépenses scolaires intercommunales, respectives à chacune de nos entités territoriales.

Pour clore cette incursion dans les pages plus que centenaires de la «FAVJ» et donner une idée de «l'esprit» d'alors, relevons encore un

extrait significatif, du même journal, destiné à éclairer les électeurs sur l'objet de cette votation du 26 novembre 1882.

Dans une rétrospective historique démontrant l'importance qu'avait, aux yeux de beaucoup, la relation religion-école, les anathèmes contre les Jésuites, entre beaucoup d'autres griefs anti-confessionnalistes, sont particulièrement édifiants.

«Charlemagne ayant visité la célèbre école de Bénédictins de Saint-Gall, ordonna la création d'écoles populaires... Les parents négligents devaient être sévèrement punis... etc.

Quand l'Eglise romaine, avide de domination eut donné pour but unique à ses écoles le salut des âmes et se fut proclamée arbitre unique des destinées du monde, les ordres mendiants s'emparèrent de l'instruction populaire, le goût pour les études tomba à tel point qu'au foyer même de la science, le couvent de Saint-Gall, on vit un abbé qui ne savait ni lire ni écrire !

Le franciscain Thomas Murrner écrivait aux Berinois et Zurichois qui tenaient pour la Réforme : "Votre foi vous apprend à voler et à vous parjurer... jusqu'ici vous avez fait tout ce que n'ont pas fait les plus grands scélérats du monde et ce qui est d'ordinaire puni de la potence..."

Le texte, ensuite, en vient aux guerres de religions, à leurs méfaits, aux étudiants catholiques de l'Université de Bâle (protestante) rappelés officiellement dans leur canton, etc. Le tout intéressant, malgré son caractère tendancieux. Puis vient le morceau de résistance :

«Ce sont les Jésuites qui de tout temps ont été les plus irréconciliables ennemis des écoles où les enfants de confessions différentes apprennent à se connaître et à s'aimer. Ils ont toujours enseigné et enseignent encore, que les parents commettent un péché grave, en envoyant leurs enfants dans des écoles non catholiques ou impies, ou les confiant à un maître non catholique [j'abrège quelque peu]. Que de fois des parents insoucians ou cruels ne se rendent-ils pas coupables de ce crime... Le juge suprême leur réclamera âme pour âme au jour terrible du jugement.»

Disons simplement que ceci explique cela. L'ostracisme des uns, la virulence des autres.

PÉRIODE SAVOYARDE

Même avec de bons textes, il est difficile de se faire une idée exacte de ce qu'était l'enseignement, avant la Réformation dans le Canton.

Sans être nettement contradictoires, leurs affirmations ne sont pas toujours concordantes et déterminantes à coup sûr, l'absence de précisions des uns jointe aux approximations des autres nécessiteraient une lecture attentive et des comparaisons étudiées. Le but de ces lignes n'étant pas de fournir une étude mais une approche de la question, nous glanerons ici et là des traits marquants dont nous ne ferons pas même une gerbe, mais tout au plus un bouquet d'informations. Ceci sera valable également pour la période suivante, la bernoise.

Qui enseignait ? Quoi ? Comment ? Où ? A quels élèves ? Dans quel but ? Une première impression se dégage. On était bien loin de l'uniformisation de l'enseignement de nos jours. Ce qui se faisait à A., ne se faisait pas nécessairement à B. Et si oui, pas nécessairement de la même manière avec les mêmes buts. Sans aller jusqu'à penser à la France où le même jour, aux mêmes heures, les candidats bacheliers planchent sur les mêmes thèmes, de Dunkerque à Bayonne et de Brest à Strasbourg, il faut comprendre qu'à cette époque et même plus tard, sous les Bernois, les moyens de communications ne permettaient pas cette centralisation nécessaire et bénéfique. Indispensable, même si elle porte en elle au même degré, des dangers incontestables.

«Il n'est pas possible de trouver bien loin dans le passé les premiers vestiges d'une instruction publique régulièrement organisée. Les documents font défaut; mais ce silence est lui-même un document : il atteste qu'il n'y a rien à raconter à la Postérité ou bien que les choses dont le souvenir lui eût offert de l'intérêt en avaient peu pour le siècle. D'ailleurs ce n'est pas aux temps dans lesquels les peuples ne sont guère considérés que comme la propriété ou l'instrument du pouvoir qu'il faut demander des institutions qui éclairent l'esprit et fortifient l'âme...

L'ignorance de ces temps... a été souvent racontée... elle dut être d'autant plus profonde que nous n'avions pas, comme d'autres contrées, des villes à universités, des écoles illustres...

Sachons cependant demeurer dans les limites du vrai... Déjà au Xème siècle des écoles étaient attachées aux monastères; les enfants allaient dans ces asiles pieux apprendre à prier, à chanter l'office, peut-être à lire : on n'ose pas dire qu'ils apprissent autre chose...

Des jeunes gens de familles nobles ou riches allaient comme de notre temps, faire un tour à Paris. Rentrés au pays, décorés du titre de «maîtres ès arts», tenaient école, régentaient les écoles...

Ce n'est pas de ce point de vue que nous considérons cette époque... nous y cherchons l'Instruction publique, l'éducation nationale, et nous ne trouvons que traits épars, sans généralité, sans consistance; l'instruction n'a pas un caractère populaire: elle a même une tendance exclusive : ce n'est pas le peuple, les enfants du laboureur, de l'artisan, du marchand, les enfants de la ville, de la campagne, que l'on veut éclairer... on s'occupe surtout à former, à mouler des moines et des prêtres. L'instruction donnée par l'Eglise est tout entière au service de l'Eglise ou de quelques offices civils. Lorsqu'un homme (et les femmes ?) qui n'était ni clerc, ni notaire, savait lire, c'était merveille. Il sait lire, s'écriait-on. Il est donc entré dans la dévotion; béni soit Jésus-Christ.» (André Gindroz*)

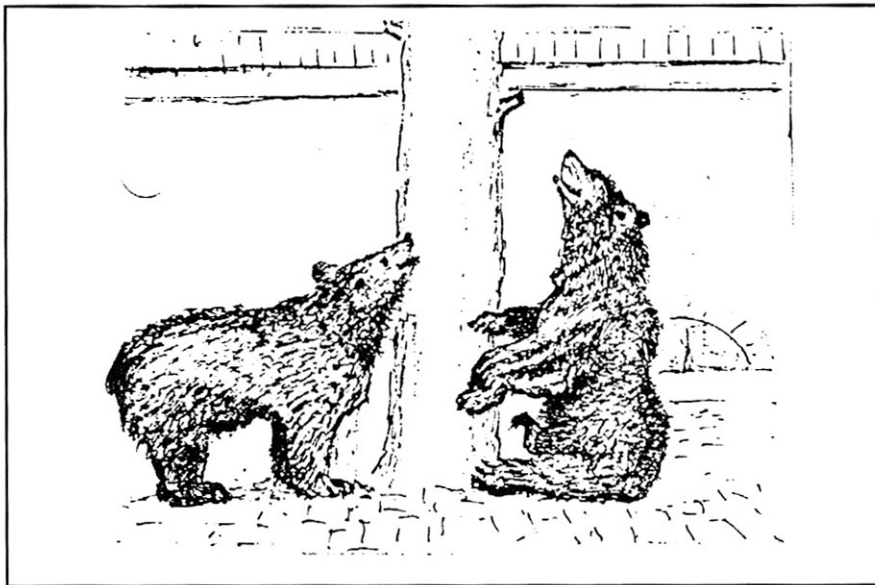
* André Gindroz : «Histoire de l'instruction publique». Plus bas : AG

** Charles Archinard : idem. Plus bas : CA

*«Il fut un temps où les religieux rendirent d'éminents services à la société par leur frugalité et leurs habitudes de travail. Ils furent les gardiens de toutes les connaissances un peu relevées et de tout le développement intellectuel existant. Mais aux approches de la Réformation les choses avaient beaucoup changé; la plupart des moines et des nonnes étaient plongés dans la plus profonde ignorance, et de plus fort débauchés.» (Charles Archinard**)*

*«C'est au début du quatorzième siècle, avec le développement des institutions municipales que les préoccupations scolaires se manifestent dans le canton de Vaud et que s'ouvrent dans toutes nos petites villes les premières écoles communales... La plupart du temps il fallut que les Communes se chargent elles-mêmes d'assurer à leurs ressortissants le minimum d'instruction dont leurs syndics, notaires et membres du Conseil pouvaient avoir besoin... Les élèves étaient des garçons de modestes familles bourgeoises ou de petite noblesse que leurs parents désiraient pousser dans une carrière notariale ou ecclésiastique. Il ne semble pas qu'il y ait eu possibilité de s'instruire dans les villages : la plupart des campagnards devaient être des illettrés.» (Richard Paquier***)*

***Richard Paquier : «Le Pays de Vaud des origines à la conquête bernoise».



L'emblème du régime.

SOUS LE RÉGIME BERNOIS

Du début de l'ère chrétienne, qui n'est de loin pas le début de l'histoire, jusqu'à l'arrivée des moines Prémontrés à l'Abbaye du Lac de Joux, il s'écoule 1120 ans. De cette date au départ de ces moines, chassés par les Bernois, il y a 416 ans. Ces Bernois nous régèrent durant 262 années. Dans 13 ans, en 2003, le canton de Vaud indépendant et autonome, s'il existe encore, n'aura vécu que deux siècles.

Le rappel de ces dates connues de tous, et de la durée respective de chacune de ces tranches d'histoire, nous interpelle et nous incite à la réflexion.

Il est essentiel pour pouvoir juger sainement de l'école, sous le régime de Leurs Excellences, d'avoir à l'esprit sa durée : 262 ans. Appréciée sous cet angle de vue, on peut d'emblée reconnaître les progrès évidents accomplis entre 1536 et 1798. Puisque à cette dernière date on estime que l'analphabétisme avait disparu. Mais comment cela s'était-il fait ?

La volonté du gouvernement est évidente. Sa contribution effective à l'instruction en général et publique surtout, l'est beaucoup moins. Comme tous les colonisateurs, les Bernois entendaient tirer, à moindres frais, rapport de leurs possessions à l'ouest de la Sarine. Ils espéraient parvenir à leurs fins par la promulgation d'ordonnances nombreuses, tout en laissant les frais de l'école à la charge des communes et en n'y affectant que de maigres revenus provenant des biens ecclésiastiques détournés de leur ancienne destination depuis l'introduction de la Réforme. Cette Réforme dont les Bernois ont été des

champions et qui au moment de l'invasion du Pays de Vaud en était à ses débuts.

«Mais la Réforme ne pouvait se consolider que par l'instruction populaire et par elle, Berne s'attachait sa belle conquête [...] Instruire le peuple c'est d'abord lui permettre de lire la Bible, référence suprême du protestant. C'est ensuite lutter contre les «papistes» par l'étude du catéchisme et de l'Écriture sainte. C'est enfin contribuer au développement économique de l'Etat.» (Encyclopédie vaudoise)

Mais on ne sait trop sur lequel des deux aspects de l'action gouvernementale il faut insister. Sur ce qui se fit ? Ou sur ce qui ne se fit pas ? Sur ce qui se fit, certes, mais avec tant de réserves, sur tant de points, que le bilan n'en n'est guère brillant.

Alors qu'en 1537 déjà, on fondait l'Académie destinée, dans ses débuts du moins, à former des pasteurs, des prédicateurs éloquents, c'est en 1548 seulement que le gouvernement publie le premier règlement sur l'Instruction publique. Cette instruction publique dont on s'occupa sans vue d'ensemble, sans plan général, pour, une fois la Réforme ancrée dans les mœurs, soit à la fin du XVIème siècle, cesser de se considérer directement impliqué dans sa mise en œuvre. C'est aux pasteurs qu'on en laissa désormais le soin. Bien évidemment il ne faut pas juger d'une époque sur la base des critères d'une autre époque. La nôtre ? Les pasteurs jouissaient en ce temps-là d'une grande autorité auprès de la population puisqu'à ses yeux, comme aux yeux de tous, religion, morale, croyance, formaient un tout, ne posaient pas de question fondamentale existentielle et tenaient lieu, sans conteste possible, de structures sociales. Bien mieux, la religion n'est-elle pas par nature : formulation et solution de toutes questions ?

«Mais il faut le dire, c'était moins une direction morale élevée et inspirée des grands principes du christianisme, qu'une direction dogmatique avec une couleur polémique.» (A. G.)

«En 1624 le pays manquait encore d'écoles en beaucoup de lieux et le Synode extraordinaire tenu à Lausanne, en présence des députés de Berne, s'occupa de l'ignorance grossière qui régnait généralement; il proposa pour remède l'institution de bons maîtres d'école dans tous les lieux qui en manquaient... Mais le règlement du 3 janvier 1676 (après 140 ans de règne)

semble être la première ordonnance qui ait organisé de manière générale et systématique l'instruction publique primaire.

...Ce règlement était assez précis et assez complet. Il pose quelques principes qu'il est important de signaler (et qui sont) au berceau de notre instruction primaire, parce qu'ils sont entrés dans nos mœurs, ont soutenu nos écoles... ainsi l'union de l'instruction religieuse avec l'instruction commune, l'obligation de fréquenter l'école avec un système de pénalités, enfin la responsabilité des parents» (A. G.) Ajoutons, ce n'est pas le moins important, la mise au point d'un programme d'enseignement.

Et là, l'auteur que nous citons (A. G.), lequel écrivait au milieu du siècle passé, se réfère à un texte du doyen Bridel, aussi croyons-nous devoir le reproduire in extenso, bien que les Editions du Pèlerin l'aient déjà publié. («Précis historique sur la Vallée de Joux 1814-1856»)

«Que l'on ne croie pas cependant que ce règlement (celui de 1676) quelque impératif qu'il soit, ait obtenu partout une prompte exécution. Au milieu de l'ignorance et de la superstition, les écoles ne naissent pas soudainement. La Vallée de Joux, aujourd'hui si admirable par l'industrie intelligente et active de sa population, fut une des dernières contrées de notre pays où l'instruction pénétra et s'établit d'une manière régulière. On y trouvait un peuple peu nombreux, pauvre... Quelques mauvaises cabanes isolées et éparpillées çà et là au milieu des forêts, telles étaient ses demeures; peu de communications entre ses habitants; ils s'occupaient tous à abattre les forêts et à défricher quelques terrains pour fournir aux plus pressants besoins de la nature. Ici encore, une femme fut la première institutrice; on l'appelait la Moinette; elle était fille d'un moine converti, nommé Jaques Bocci, qui lui avait appris à lire. La Moinette donnait des leçons de lecture aux enfants et aux jeunes gens qui paraissaient y prendre goût. C'était en plein air, devant une maison (?) On lui apportait en paiement un morceau de pain d'avoine et de fromage maigre. Pendant plusieurs années elle parcourut ainsi le pays tenant école. Enfin entre 1680-90 une école fut établie au Sentier. C'est dans ce temps aussi que l'on commença à la Vallée à étudier la musique...»

Nous référant toujours à des auteurs qui font autorité en la matière citons, un peu au hasard, quelques traits caractéristiques de l'école vaudoise durant les 50 à 60 dernières années du régime bernois.

«Et pourtant notre peuple faisait des progrès. Combien ceux-ci n'auraient-ils pas été plus grands avec un autre programme d'études. Mais ces progrès eux-mêmes, on les favorisa d'autant moins qu'on s'éloigna davantage du moment de la Réformation. Bien que chaque commune dût, de par les ordonnances, avoir une école, Leurs Excellences apportèrent beaucoup de mollesse à en provoquer l'établissement et leur façon d'agir n'était que trop en rapport avec le laisser-aller de nos populations. En 1764, pour une population de 117 mille habitants il n'y avait que 341 écoles et nous (savons) ce qu'on y enseignait. Dans un grand nombre d'entre elles se trouvaient entassés, dans de misérables salles où l'air et la lumière étaient insuffisants, jusqu'à 80, 100 et même 120 enfants sous la direction d'un seul maître souvent fort inepte.

«Si au moins les écoles eussent été fréquentées avec régularité, mais la négligence de nos populations était telle, qu'en été surtout, elles étaient désertes. Et l'on ne voit pas que l'on ait appliqué les moyens de répression prescrits.»

Ce qui concerne la nomination des régents paraît avoir été soumis à beaucoup de fluctuations. Immédiatement après la Réformation les maîtres d'escholes étaient nommés uniquement par les baillifs, mais on ne sait en vertu de quoi ces fonctionnaires n'étaient pas soumis à un examen. Sans doute qu'on les prenait là où on pouvait les trouver. Après quelques années, ils furent élus de concert par le baillif et le pasteur du lieu, après avoir été examinés par celui-ci. Plus tard, cette nomination fut de nouveau faite par le baillif seul, ensuite d'un examen préalable subi devant le pasteur.

«Le matériel servant aux écoles était dans l'état le plus déplorable. Des salles malaérées et mal éclairées, souvent humides, devaient servir à loger un nombre énorme d'enfants. Le chauffage était ordinairement à la charge des parents, et les enfants arrivaient à l'école apportant ou n'apportant pas, une bûche de bois qu'ils déposaient vers un mauvais poêle. Le matériel d'enseignement ne valait pas mieux... Le seul livre de lecture était la Bible. Pour l'enseignement de la religion on se bornait à faire apprendre par cœur et éternellement réciter le catéchisme... Dans les temps postérieurs certains régents essayèrent de donner quelques notions de géographie, mais d'après quelle méthode? Il n'était pas question de cartes et nous avons eu sous les yeux un petit traité de géographie suisse écrit en rimes que l'on faisait apprendre par cœur.» (C.A.)

Un ami de l'âge de mon père, récitait encore à titre d'exemple: «*Maria-Thérésiopel, (ville hongroise) dont les maisons éparses couvrent une superficie égale à celle du canton de Neuchâtel*».

Le sort des enseignants était à l'avenant de celui de l'école. Peu considérés, on les méprisait pour s'autoriser à les rémunérer misérablement. «*Les rapports des pasteurs sur l'insuffisance des traitements, étaient fréquemment accompagnés d'observations sur l'inhabileté de ces ouvriers si mal récompensés. (C. A.) «Plusieurs instituteurs étaient des hommes ignorants, rudes, grossiers; rarement on en trouvait qui eussent quelques notions réfléchies sur les objets qu'ils enseignaient.» (A. G.)*

On prenait ce qui se présentait. «*On confiait parfois ces fonctions à d'anciens militaires, rentrés de l'étranger. Il semblait que des chevrons sur un uniforme en guenilles équivalussent à un brevet de capacité. Mais c'était un moyen de venir en aide à des hommes que la Commune aurait dû assister.» (C. A.)*

Pas d'Ecole normale, pas de séminaire. Personne n'ignorait que pasteurs, avocats, notaires consacrent de belles années à leur formation, que les métiers manuels s'apprennent au cours d'un apprentissage. Mais pour éduquer, instruire les enfants? A quoi bon une formation? On attendra 1834, trente ans après l'indépendance, pour légiférer utilement sur cet objet.

«*C'est dans ce triste état des écoles populaires, durant plus d'un siècle et demi, qu'il faut chercher la principale cause de l'ignorance, des préjugés, des superstitions de toute espèce, qui ont régné si longtemps dans nos campagnes, et que des temps meilleurs n'ont point encore fait disparaître.» (A. G.)*

«*Le Pays de Vaud avait croupi pendant la domination savoyarde dans les plus profondes ténèbres; Leurs Excellences ont ouvert les voies pour un meilleur ordre de choses et posé certains principes sages, qui furent développés plus tard : à cet égard nous leur devons donc de la reconnaissance. Toutefois la parcimonie que le gouvernement apporta dans cette branche de son administration ne peut être excusée qu'en se souvenant de l'esprit du temps et en se rappelant qu'il en était à peu près de même dans toute la Suisse.» (C. A.)*

Nous ferons nôtre cette conclusion, à condition que l'on ait la même indulgence pour l'époque savoyarde.

CORRESPONDANCE ENTRE BERNOIS ET VAUDOIS

Ci-après quelques exemples de correspondance échangée entre les Administrateurs bernois, et les Administrés vaudois au sujet de l'école. Soit entre d'une part, et suivant les titres de l'époque : Leurs Excellences –Très honorés, Magnifiques et Souverains Seigneurs et autres non moins Magnifiques Baillifs – et d'autre part : leurs Très humbles et obéissants serviteurs, etc.

Ceci dit nous nous sentirions absous si d'aventure nous venions à oublier et à abrégé cette nomenclature.

Commençons par les réclamations d'un pasteur, même si elles n'ont pas de rapport direct avec l'école. Nous avons vu combien ces serviteurs de l'Évangile et du Gouvernement étaient mis à contribution pour le plus grand bien de l'instruction publique. A tout Seigneur tout honneur.

«Tellement que fondé sur cette espérance qui pour lors me fut baillée et sur l'assurance de la bonne volonté et libéralité accoutumée de Vos dites Excel. envers les serviteurs de Dieu... j'ai pris la hardiesse de réitérer mon humble requête... laquelle est fondée sur les raisons suivantes :

1. *Premièrement que depuis la première institution de la [ma] charge et pension de Ministre de Pollietz le Grand, j'ai esté surchargé [chargé en plus] de la tache de Bottens qui est éloigné d'une heure du dit Pollietz le Grand où c'est que je suis obligé d'aller tous les dimanches, sans que pour cela la pension ait été aucunement augmentée.*

2 *Secondement que ce que je requiers de leurs Excel. est un bien d'Eglise, dont Messieurs de Fribourg ont déjà donné la part à leur prestre de Bottens, estimant et assurant que leurs Excel. ne seront de moindre volonté envers leur Ministre.*

3. *[Abrégeons] Il nes'agit [semble-t-il] que d'une petite somme [qui ne mettrait pas en péril les finances bernoises].*

4. *En quatrième lieu, que la pension que j'ai est fort chétive n'ayant pas moyen seulement d'entretenir ma famille. Et finalement que je n'ai pas seulement moyen d'entretenir une vache ou une chèvre, n'ayant aucun pré ny champ ny même chenevier. Toutes lesquelles raisons estant considérées par Vos Excel. m'assurent que ne seray esconduit de mon humble requête ains [mais] que je sentiray l'effet de vostre piété et libéralité accoutumée. Ce qui me fournira nouveau subject de prier avec ardeur...etc.*

On veut croire que les prières de ce saint homme furent exaucées. Le trésor de Berne, était, paraît-il, capable de supporter la requête. La parcimonie bernoise, on le sait, fut bien mal récompensée. La rapacité des Français en 1798, ne connut pas de bornes.

LES ÉCOLES DU CHENIT AU XVIIIÈME SIÈCLE

Au commencement du XVIIIème siècle on a quatre écoles au Chenit, savoir au Sentier, à l'Orient de l'Orbe, à la Combe du Moussillon, au Bas du Chenit.

La commune donnait à côté des dîmes, une petite contribution pour le traitement des régents. Mais la plus grande partie était payée par les chefs de famille de celui-ci. En 1735 le Grand Conseil** résout qu'à l'avenir la commune fixe elle-même la pension des régents en l'augmentant. En 1737 la commune promet de payer annuellement 500 livres pour les écoles à partager selon la grandeur de celles-ci. En outre elle demande au gouvernement bernois la permission d'en établir une cinquième. Dès 1743 la commune paye entièrement les cinq régents et augmente leur salaire. Chaque hameau doit se pourvoir d'un logement pour l'école. Les régents du Sentier, de l'Orient, du Bas du Chenit et de la Combe du Moussillon reçoivent chacun 250 ltres 6 batz. En 1757 on donne à chaque hameau ayant une école,*** pour le logement 50 livres, et si elle achète une maison d'école 1000 livres. L'école de Chez les Piguët acquiert en effet une maison.*

Deux conseillers sont préposés à la surveillance de chaque école. M. le ministre fait chaque année une visite d'école. Les candidats pour une régence ont à faire un examen en présence des deux préposés, du ministre et de quelques conseillers et assesseurs. On choisit deux candidats qui doivent se présenter au bailli; lequel fait son choix.

2. Eglise.

L'église n'est pas seulement l'endroit où s'assemble la paroisse du Chenit, mais elle est souvent aussi utilisée pour les sessions du Conseil et pour la publication des mandats et ordonnances du gouvernement. Le ministre doit prêcher tous les dimanches : Pour faire les prières les après-midi il est souvent remplacé par le régent du Sentier. Il tient les registres de l'état-civil.

Le ministre est de plus chargé de la surveillance des pauvres de la commune. Les collectes que l'on fait à l'église, sont versées à la bourse des pauvres et le pasteur peut recommander un indigent au directeur des pauvres pour un montant quelconque. Le pasteur fait la visite des écoles. Pour ses travaux il est payé par Leurs Excellences. La commune ne lui fournit qu'une partie des dîmes et le bois de chauffage, probablement aussi le logement.

H. Rennefahrt. Revue historique vaudoise. Année 1900. Page 121.

* Probablement, mais la plus grande partie de celui-ci était payée par, etc.

** Le Grand Conseil ? Celui de la Berne aristocratique.

*** Les hameaux étaient à l'époque proportionnellement importants. Le Bas-du-Chenit par exemple.

A LA TOUR-DE-PEILZ

Les bourgeois de la Tour avaient cru pouvoir procéder à la nomination d'un régent. Le Baillif de Vevey ne l'entend pas de cette oreille. Il les somme de produire : Droits, Titres et Privilèges sur lesquels ils auraient pu se fonder pour élire eux-mêmes le régent de l'école de leur District. Voici une partie de la réponse baillivale.

«Nous avons vu par votre réponse de hier, que vous n'en avés aucun de Leurs Excellences nos Souverains Seigneurs; qu'ainsi vous avés procédé à cet égard contre les Ordonnances Souveraines, dont vous ne sauriez vous affranchir à votre gré, par une prétendue pratique abusive. Procédé d'autant plus condamnable qu'àvant de vous y livrer, vous n'ignorés pas qu'il n'existait en faveur de votre Public aucun privilège souverain relatif à cette Election et Nomination dont les attributs mêmes sont incompatibles, (vous n'avez pas même) le droit de nomination, celui de l'éligibilité (peut) encore moins vous appartenir. C'est en conséquence de toutes ces irrégularités et entreprises que nous annulons toutes vos opérations en ce rencontre, vous accordant néanmoins encore le terme de trois mois pour nous produire les Droitures dont est question... si tant est que vous en ayés de positives.»

Sur ce, le Baillif déclare avoir désigné un régent de son choix. Il demande que l'on inscrive sa décision dans les registres communaux, que les dits registres soient transmis au pasteur pour en faire autant dans le Livre de la Cure.

«De plus vous rapporterés Mardy prochain votre Manual afin que par l'inspection que nous en ferons, nous puissions nous assurer de l'exécution des présentes. C'est suivant quoi vous aurés à vous conduire.»

Donné au Château de Vevey le 1er juillet 1785.

Revue historique vaudoise

Extrait d'un programme destiné aux maîtres d'écoles, autour de 1676 :

«Il conviendra aux maîtres d'écoles d'être en exemple aux enfants, leurs disciples, dont ils apprendront, les petits à prier Dieu nettement et qu'ils entendent bien le sens, et à lire premièrement l'imprimé des Psaumes, la Bible et le Nouveau Testament, afin qu'ils apprennent à entendre les prédications. Et les plus grands, par cœur le Catéchisme et seront instruits à écrire.

Les maîtres d'école seront autorisés sans contredit des pères et mères, de châtier les enfants par la verge, en tant qu'il sera nécessaire, ce qu'ils sauront faire médiocrement et de bonne manière.»

RÈGLEMENT POUR L'ÉCOLE DE VUILLENS, EN 1799

Le Citoyen inspecteur général des écoles du district d'Oron, conjointement avec le Citoyen Pasteur de la paroisse de Mézières ont rédigé un règlement. Ce titre de Citoyen et la date 1799 indiquent, sans conteste possible que nous sommes sous le régime républicain. Dans quel esprit ce règlement a-t-il été conçu ? Il n'est pas impossible qu'il représente déjà une atténuation de certaines rigueurs disciplinaires en usage dans les écoles du régime disparu l'année précédente. Il est certainement une mise au point dans ce domaine qui avait encore tant d'importance à cette époque : la Discipline, l'Obéissance, et l'on voit ces deux citoyens tomber d'accord pour préciser que : *«Le Régent inspirera à ses écoliers le plus profond respect pour la Religion, l'obéissance et le respect envers leurs parents et la décence dans le Public.»*

Où sont les craintes du pasteur Favre d'Aubonne ?

Nous extrayons de ce texte quelques points intéressants.

«L'instituteur n'emploiera aucun châtement quelconque que les suivants :

- 1. Réprimande dans les fautes légères.*
- 2. Les moins sages passeront aux derniers bancs de leur classe.*
- 3. Après trois corrections sur un même objet, si l'enfant montre de l'obstination on le placera dans un petit banc près de la porte, il y étudiera jusqu'à ce que l'école soit finie et ce ne sera qu'après que toute l'école sera sortie que le Régent récitera leurs leçons; ils y resteront plusieurs jours à moins qu'ils ne témoignent un vrai repentir de leur faute...*
- 4. Si ceux de la 3ème classe sont méchants et intraitables par la douceur, on leur donnera des coups de verge dans la main. Un coup pour une faute, deux pour la deuxième et trois pour la troisième, jamais davantage...*
- 5. Ceux de la 3ème classe seuls, en cas de nombreuses récidives et plusieurs châtements réitérés sur la main, sans fruits, devront être punis, par quelques coups de verges sur le derrière.*
- 6. [Abrégeons] Sur le petit banc on pouvait rester trois jours, puis six jours, et enfin deux semaines. Si après ça on n'est pas corrigé, le Citoyen président de la Municipalité lui infligera la punition de se mettre à genoux à la sortie de l'école sur le plancher lisse, pour que tous soient témoins. Ceci une demi-heure matin et soir.*

Observations

Le Régent ne rira jamais, ne se moquera, ne raillera jamais aucun enfant, il reprendra en termes décens et sérieux...

Le terme de fou, de maraud, de coquin et semblables, sont tous indécens, il doit par là même s'en abstenir.

Toutes autres punitions que celles indiquées ci-dessus sont sévèrement interdites.

Le Régent est exhorté à redoubler d'efforts pour apprendre à bien écrire, à bien lire, bien chanter, bien l'arithmétique et surtout à faire bien apprendre le catéchisme et le recueil de passages...»

LES VAUDOIS À L'ŒUVRE

On sait que les Vaudois, ou du moins les autorités constituées, s'attelèrent résolument à la tâche, dès l'indépendance obtenue en 1803. Créer les structures, les institutions nécessaires à la vie d'un Etat libre. Après avoir légiféré dans toutes sortes de domaines, il fallut passer à l'exécution des mesures et décisions prises. En 1806 paraît la nouvelle loi sur l'Instruction publique. Les principes de Rousseau, de Pestalozzi et du père Girard influencent heureusement le législateur. Aucune classe ne doit compter plus de 60 élèves, le programme d'étude est élargi. Le traitement des maîtres est amélioré ainsi que les conditions de leur retraite. La loi prévoyait l'ouverture d'une école «normale» pour la formation des enseignants. Sa réalisation se fera attendre.

Dans l'ensemble l'école du temps des Bernois subsistera encore dans ses structures, avec peut-être un esprit nouveau ? Ceux qui connaissent les turbulences de l'histoire de cette époque ne s'en étonneront pas. Acte de Médiation, chute de Napoléon, danger de retour sous la domination bernoise, la Restauration, la Régénération, les Révolutions de 1830, de 1845, le Sonderbund, l'Etat fédéral de 1848.

Note

«L'école se tient chez la veuve de l'ancien forestier Regamey; dans le poêle [la chambre] de ménage où se rendent au moins 45 enfants, il y a un lit et quelques meubles; cette chambre aurait besoin de reblanchir si la famille qui l'occupe pouvait se loger ailleurs pendant cette réparation. Dans ce local, l'école est très souvent troublée et dérangée en hyver par la maîtresse et les filles de la maison, qui gagnent leur vie à filer dans le poêle; lequel en outre est attenant à la grange où l'on bat (le blé) une grande partie de l'hyver, soit

pour la famille Regamey, soit pour les voisins, en sorte que ni le régent, ni les élèves ne peuvent bien souvent s'entendre.»

(Rapport de 1816 à propos de l'école de Vers-chez-les-Blanc
(banlieue lausannoise)

«Mais cè qu'il y a de plus fâcheux dans tout cela, c'est que Messieurs les régens sont toujours par voyes et chemins et qu'ils consomment en courses pénibles les meilleurs momens de la journée. Ils se fatiguent et se tourmentent dans les années rigoureuses jusqu'à s'en rendre malades.» Etc., etc.

(Rapport du suffragant des Croisettes du 24 juillet 1828. Les Croisettes sur Lausanne. Tiré de : *«Notice historique sur les Ecoles primaires de Lausanne»*, par la Direction des Ecoles de cette ville en 1896)

C'est au gouvernement libéral, issu de la Révolution de 1830, que l'instruction publique devra son véritable essor. L'école primaire devient obligatoire de 7 à 16 ans. La mise en application de la loi est désormais contrôlée. Des autorités scolaires naissent. Le pasteur ne sera plus la seule autorité de surveillance. Mais la Religion aura encore de beaux jours dans ce domaine. Surtout, les programmes se diversifient, s'adaptent aux exigences de la vie moderne.

Fait saillant : l'Ecole normale devient réalité. Le Maître, de Régent, devient Instituteur, avec un bagage intellectuel et pratique qui le rend apte à sa fonction, et lui assurera désormais un meilleur respect de la plupart de ses concitoyens.

Les Radicaux au pouvoir dès 1845 ne se distingueront guère dans ce domaine et, sur certains points, sous prétexte de simplification, seront tentés de régresser*.

* Influence des milieux campagnards.

Lettre de M. Samson Vuilleumier du 7 juillet 1847. Publiée dans : *«L'Eglise vaudoise dans la tempête»*. Par Robert Centlivres et Henri Meylan, 1947.

La politique se mêle de tout chez nous et exerce son tyrannique empire sur les choses qui sembleraient devoir lui être le plus étrangères (nomination d'un instituteur).

«C'est ce dont je viens d'être témoin à Payerne où j'ai dû assister à un examen comme expert. Il y avait dix aspirants. L'examen a duré deux jours pleins. D'après notre rapport,

Provisoirement, car dès 1862, l'ouvrage est remis sur le métier, pour aller progressivement, quantitativement, qualitativement, vers l'explosion de l'enseignement tel que nous le connaissons aujourd'hui.

Volontairement, nous nous en sommes tenus, de préférence, au degré primaire de l'instruction. On ne peut pour autant ignorer que tout au long de l'histoire où nous avons successivement jeté des coups d'œil, existait, en priorité souvent, un enseignement intermédiaire (secondaire) et surtout supérieur. L'Académie, puis l'Université à Lausanne, et dans tout le Canton des «collèges», des classes primaires supérieures, assurant l'accession aux Hautes écoles et aux multiples branches de l'économie, de la science, de l'industrie, du savoir en général.

Avant d'en venir à cette explosion de l'enseignement et de quitter cette période de plus d'un siècle et demi, de l'école vaudoise (1803-1960) laquelle ne fut pas, on l'imagine, sans «histoires», sans incidents, sans conflits, signalons entre autres, la question, éternelle, de la religion.

Pouvait-on imposer en matière de religion, le point de vue de l'Eglise nationale vaudoise aux écoles d'un canton dont les parents d'élèves sont catholiques, juifs, en plus des diverses nuances évangéliques dont souffre ou s'honore le protestantisme, des Libristes aux Salutistes, en passant par les Darbystes et autres dissidents ?

ceux qui devaient nommer auraient dû élire le premier mis en présentation, qui avait obtenu le plus grand nombre de succès, homme expérimenté, d'une conduite irréprochable, sincèrement pieux... Eh bien, on l'a laissé de côté, parce qu'il n'était que libéral, et on a nommé un candidat porté au quatrième rang... très inférieur à tous égards, mais bon... radical.»

Questions à la sagacité des lecteurs : M. Vuilleumier ne fait-il pas confusion entre (erreur courante) : «La Politique», belle et noble tâche, et la magouille partisane ?

De plus, ne semble-t-il considérer la piété d'un candidat à l'enseignement, comme un critère en sa faveur, tandis que la politique (pouvoir tyrannique) reste une chose des plus étrangères au dit enseignement ?

De tout cela n'en déduisez pas, tout de même, que je suis un admirateur inconditionnel de la politique, radicale surtout !

L'apprentissage de la tolérance fut long et durant des décades le monopole de l'Eglise d'Etat ne permit pas aux déviants d'accéder aux fonctions d'éducateur officiel.

Les «sectaires» (relativement à la version officielle) ne présentaient pas, il est vrai, et de loin, un front uni. «L'Histoire biblique» pourtant limitée à l'incontestable, bien épurée, objectivement présentée, ne convenait pas à celui-ci qui l'estimait pas assez biblique et à tel autre qui la trouvait trop protestante. J'écris pendant que le président irakien menaçait l'Occident des pires mesures et fléaux. Peut-être les Arabes, musulmans, finiront-ils par obliger les Chrétiens à se mettre d'accord.

Encore un mot à propos des lois scolaires issues de la «réforme» de 1834. On trouve dans les «Mémoires» d'Henri Rochat, un enfant du Pont (Editions Le Pèlerin), un modeste mais combien touchant et important témoignage. Ce gosse auquel son grand-père reprochait l'emploi de l'encre et du crayon, en classe : «De mon temps on n'écrivait pas tant, on apprenait le catéchisme». Ce garçon qui avoue n'avoir usé que deux crayons de toute sa scolarité et s'être rendu ridicule par son sens de l'économie, en vient à dire :

«Jusqu'en 1840 on n'apprenait guère dans les écoles de villages qu'à lire et à écrire. Puis venait le catéchisme... Mais d'après la nouvelle loi on devait faire de grands progrès. Si tous les écoliers avaient été comme moi on aurait pu dire que la loi n'était pas sans effet. Le régent nous donnait la tâche pour le lendemain... et comme mes parents ne m'achetaient pas de livre (économie) j'écoutais si bien la lecture que le lendemain je pouvais réciter sans manquer.»

Et de dire comment l'élargissement du programme l'enchantait et fit de lui un homme à l'esprit ouvert et surtout un bon Suisse.

Henri Rochat né en 1828. Termine ses mémoires en 1893, dans l'Orégon, où les Rochat, ses descendants, sont nombreux. A fait plusieurs fois le voyage Suisse – Etats-Unis et vice versa.

LA GRANDE MUTATION

Maurice Genevoix, qui fut secrétaire perpétuel de l'Académie française, estimait que le monde avait moins changé de l'époque d'Henri IV à 1890, que de cette date à nos jours, soit de sa naissance à sa mort à l'âge de 90 ans en 1980.

Pour les mêmes raisons, sans aucun doute, les auteurs de l'Encyclopédie vaudoise ont intitulé deux des douze volumes de leur ouvrage : «La Grande mutation». Volumes qui traitent de l'expansion, jamais connue jusqu'ici, du développement de l'économie du Canton et de ses conséquences annexes.

On estime à 115000 habitants la population vaudoise, en moyenne, au XVIIème siècle. Elle était de 145000 environ en 1800 et de 280000 en 1900. Elle est de 550000 en 1988 et sera voisine des 600 000 en l'an 2000 à vues humaines.

Notons en passant que la Vallée de Joux comptait en 1980 presque 200 habitants de moins qu'en 1900, avec pourtant trois ou quatre fois plus de maisons habitables.

C'est un truisme de dire qu'à l'expansion démographique a correspondu l'explosion technologique, économique, industrielle et celle de presque tous les domaines de l'activité humaine.

L'accélération de l'histoire n'est d'ailleurs pas sans engendrer euphorie, par les possibilités entrevues, et inquiétude vu les nuisances de plus en plus évidentes, dont elle est porteuse.

Le domaine du savoir, de sa transmission, donc de l'enseignement, n'échappe pas à la règle, sans que l'on puisse dire lequel, du savoir ou de l'enseignement, induit, engendre l'autre. Ils se multiplient réciproquement à tel point qu'il devient impossible à l'homme de la rue d'en concevoir le développement dans son ensemble.

Les dépenses du Département de l'instruction publique et des cultes, offrent peut-être une échelle comparative. Non pas tellement par le nombre de millions auxquels elles s'élèvent que par la part du budget de l'Etat qu'elles absorbent. Vu la valeur relative de l'argent, seule cette proportion est significative.

En 25 ans, les dépenses annuelles du canton ont passé, grosso-modo, de 405 millions en 1965, à 3,3 milliards en 1988. En 1965, le Département de l'instruction publique et des cultes comptait pour approximativement 30 millions. Soit un treizième du budget. En 1988, les dépenses pour le savoir, l'enseignement, globalement considéré, Université, écoles professionnelles, etc., tournent autour du milliard, soit presque un tiers du tout, dont 506 millions de dépenses brutes pour l'école publique.

Cette impressionnante évolution n'est pourtant que celle d'un Etat dont la population de presque 600'000 habitants (un dixième de la Suisse) ne dépasse pas celle d'un quartier d'une mégalopole contemporaine. Tout est relatif.

Ce canton peut néanmoins se flatter d'avoir, durant ces trente dernières années, construit un hôpital universitaire à la pointe du progrès : scientifique, médical et de l'infrastructure hospitalière. Construit un campus universitaire, dans un cadre enchanteur, adapté aux exigences d'un enseignement moderne, doté d'une bibliothèque digne d'une grande ville, et logé dans un complexe de bâtiments qui laisse rêveur le simple pékin. Tout cela sans sortir du domaine de l'enseignement. Investissement productif sur tous les plans. Le Vaudois qui, à son aisance personnelle, ajoute sa richesse collective, peut s'estimer heureux, et payer ses impôts allégrement.

PRÉAMBULE À LA RÉFORME SCOLAIRE

L'Instruction publique, fruit de la démocratie, a-t-elle engendré, en tant que système, abstraction faite des détails de la vie scolaire quotidienne, un état de choses sans défaut, à l'abri de toute critique ?

Abandonnons définitivement toute illusion.

Peu de domaines ont suscité autant de critiques de talent, voire de détracteurs virulents et impitoyables. Et sans vouloir en rien se comparer à ces grands esprits, il est arrivé parfois à l'auteur du présent cahier, de rester un moment pantois, à la lecture de certains ouvrages qui ne laissent que très peu d'espoir à notre système scolaire d'échapper à leurs analyses destructrices, à leurs condamnations sans appel. Une approche même limitée de ces textes nous ferait sortir du cadre de notre propos. La violente diatribe à laquelle Denis de Rougemont, s'est livré, dès avant 1930, ne manque pas, entre autres caractéristiques passionnantes, de fixer l'attention sur ce qu'il appelle : «Les méfaits de l'esprit démocratique»*. Alors que 40 ans plus tard, les réformateurs de l'enseignement étaient précisément soucieux de la démocratisation des études (chances égales pour tous), Denis de Rougemont, en véritable libéral de l'esprit, fustigeait dans le système (pénitentiaire *sic*) scolaire, l'uniformité de l'enseignement qui tue la personnalité différente de chaque élève.

«Pour la démocratisation, contre la médiocratisation des études», disait un député. Que d'idées intéressantes. Mais l'école sera toujours l'école de son temps. La savoyarde, la bernoise, la démocratique. Faut-il pour faire plaisir à Monsieur «DE» Rougemont, faire une école pour

* «Les méfaits de l'instruction publique.»

chaque élève ? Adaptée à chacun d'eux ? La réforme n'a pas du tout ignoré cet aspect du problème. Mais dans chaque direction on bute vite contre des obstacles de taille.

Quant au «Petit livre rouge des écoliers», bougrement intéressant à tant de points de vues, et par son but «subversif», il n'est pas nécessaire d'en parler. Inspirateur ou inspiré de la révolte scolaire de Mai 68, il a marqué l'Histoire.

Il y a encore les ouvrages dont nous ne connaissons que le titre et ceux que nous ignorons. Cette parenthèse n'a d'autre but que de signaler certains faits dont il faut au moins connaître ou rappeler l'existence.

Ceci dit, reprenons le cours de nos propos.

LA RÉFORME SCOLAIRE

Jusqu'ici, au cours de notre périple en coup de vent dans les phases principales de l'histoire de l'école vaudoise nous avons évité de nous immiscer dans les problèmes fondamentaux de l'enseignement, l'éducation proprement dite, la pédagogie, la didactique, toutes disciplines qui sous-tendent la technique de l'école, de l'instruction des enfants, la psychologie des enseignés et des enseignants, etc.

Après la Seconde Guerre mondiale, vers 1960, les «penseurs» en la matière, sous la poussée de conceptions nouvelles dans le domaine de la psychologie infantine, et de théories didactiques, en viennent à proposer une réforme de l'enseignement.

Des propositions de réforme au projet de loi et à sa mise en application effective il s'écoulera presque vingt ans. D'études en palabres, de commissions en commissions, de classes pilotes en classes pilotes, émergeront des projets de lois, objets de débats souvent épiques. Amendements, interpellations, motions, offensives, contre-attaques, obligèrent le Conseil d'Etat, tout en allant de l'avant, à louvoyer, à faire des concessions et, de péripétie en péripétie parlementaires et autres, à parvenir au but. Débats parlementaires auxquels j'ai assisté fidèlement, malgré la lassitude inhérente à toutes ces controverses. Débats auxquels j'ai participé au moins par des votes multiples et répétés, toujours avec une conviction personnelle ou acquise à la lumière d'échanges de vues, de discussions, d'écrits éclairants.

Certes l'harmonisation des vues de la «Pédagogie» et l'organisation de l'enseignement sur le terrain pour ainsi dire, de la création de classes au transport des enfants, de la couverture des frais à la satis-

faction des exigences diverses et légitimes du corps enseignant, tout cela ne se fit pas sans mal. Pas plus que celle entre ce que je nommerai les «Progressistes» et les «Conservateurs». Clivage éternel, tout change, tout bouge, tout se transforme, mais l'opposition entre ces tendances demeure. Bien sûr. Si rien ne bougeait il n'y aurait ni les uns, ni les autres. Ce n'était pas le moindre intérêt des débats sur la réforme scolaire, que de discerner, dans les propos les plus mesurés les tendances divergentes. La Réforme ? Mais tous étaient pour. Pour, mais pas de cette façon. Certains la voulaient sans changements. Le nivellement des élèves tous traités sur le même pied, les doués et les bouées, effrayait particulièrement les «Elites». Il ne fut d'ailleurs jamais question de cela, mais bien, dans toute la mesure du possible, de donner des chances égales à tous.

Le clivage, progressistes-conservateurs, bien entendu, n'était pas absolu, tranché au couteau. De part et d'autre d'aucuns s'appliquaient à l'objectivité. Les courts extraits de la réponse gouvernementale citée plus bas sont un bel exemple de ces opinions équilibrées. Le « l'école doit rester l'école de l'effort » dans la bouche du Chef du département, était la confirmation des propos d'un député siégeant parmi les «progressistes».

Et surtout le débat, bien loin d'être clos, reste ouvert à l'infini. Témoin l'article de journal que j'ai sous les yeux (septembre 1990). L'auteur y critique (j'abrège et je traduis) la tendance (moderne) qui, au détriment d'une discipline stimulante, trouve mille excuses à l'élève traînard. Il s'est cassé la jambe, le milieu familial n'est pas propice, les parents ont divorcé, etc., etc.

Il met largement en doute les termes d'un règlement qui disent : *«La note qui sanctionne le savoir ne doit pas être modifiée par une mesure d'ordre disciplinaire.»*

J'espère que pour autant il n'approuve pas le système (je dis «système», et ne parle pas d'une exception), consistant à punir par un zéro l'oubli d'un cahier, ou de quelque sottise courante ?

Le règlement en question considérant que les travaux écrits punitifs de représailles sont à exclure définitivement «*lui paraît comme le signe d'un manque déplorable de cette discipline qui forme le caractère.*»

«*L'école en négligeant l'éducation au profit de l'instruction va à l'encontre des buts qu'elle poursuit*», conclut-il.

Si, de ses affirmations il avait fait des questions, je lui dirais : que voilà de bonnes questions.

L'école éduque-t-elle ou instruit-elle ? Durant des siècles elle a éduqué plutôt qu'instruit. Éduqué selon les critères de son temps. Pour le reste, je laisse chacun libre de la réponse. Elle est bien loin d'être aisée. L'école, en négligeant l'éducation au profit de l'instruction, irait à l'encontre des buts qu'elle poursuit ? Quels sont-ils ?

Former de bons petits bourgeois, conformistes, bien intégrés à l'idéologie dominante, capitalistes, mercantiles, consommateurs bien dressés à l'aune de la publicité, élitistes et militaires ? Des gens bien élevés ?

Former des citoyens capables de réflexion, d'analyse, de critiques cas échéant, des consciences aiguisées, rebelles si nécessaire ? Des penseurs ? Inutiles ? Les propos ci-dessus n'ont pas pour but la polémique pour la polémique, mais de démontrer au lecteur sceptique et dénigreur face à un débat parlementaire, que les enjeux en cause ne sont pas nécessairement aussi vains que certains le pensent. Que les idées sous-jacentes qui le sous-tendent ont souvent plus d'importance que les points concrets au sujet desquels les débatteurs s'opposent.

Parlant de la réforme, j'ai articulé le chiffre de vingt ans. D'autres disent que tous les vingt ans le besoin de réforme se fait sentir. Autant dire tout de suite qu'elle est permanente. Le compte rendu d'un débat d'une ou deux séances du Grand Conseil sur le sujet compte parfois des centaines de pages dans le bulletin du Parlement. Extraire une citation de ces milliers de lignes au cours des années n'a que peu de sens et pourrait tenir de la trahison.

Je hasarde toutefois quelques phrases, choisies parmi les moins polémiques, assez représentatives des ambitions des réformateurs. Elles émanent du Chef du département de l'Instruction publique

d'alors, lequel répondait un jour de février 1971 aux nombreuses interventions des députés.

A une députée, il avait dit :

– J'admire beaucoup Madame X, qui a trouvé le moyen en une phrase d'approuver la réforme et en un nombre incroyable de phrases de la démolir.

A un député il avait répliqué :

– M. le député B. craint qu'on forme des spécialistes qui savent tout sur rien. Ils ne seront pas plus dangereux que des députés qui ne connaissent rien sur tout.

Vous voyez qu'on ne s'ennuyait pas dans l'hémicycle.

Puis, calmant le débat, il avait conclu :

– L'école doit rester une école de l'effort. Cependant elle doit donner à l'enfant la possibilité de faire cet effort, non pas sous la domination ou la coercition du maître, mais d'une manière spontanée. L'art de l'enseignement, et c'est pourquoi je crois que la pédagogie est finalement plus un art qu'une science, est d'obtenir une adhésion de l'enfant... Nous voulons donner aux enfants de ce pays une institution qui facilite cette collaboration...

...Nous voulons essayer d'éviter dans la mesure du possible que s'élève une paroi entre le maître et ses élèves parce qu'il leur impose des tâches au lieu de les faire participer par des recherches personnelles à la leçon qu'il donne lui-même. Nous voulons essayer d'améliorer le climat scolaire de ce pays autant pour les maîtres que pour les enfants, mais aussi pour les parents.

Il ne m'est pas possible, c'est certain, de dire si les vœux, ci-dessus exprimés par M. le Chef du département, ont reçu, au moins, un début de réalisation.

En revanche, le lecteur, éventuel, de ce cahier jugera par lui-même, par le contenu des prochaines pages, s'il avait, et les réformateurs avec lui, quelques raisons valables de désirer améliorer le climat scolaire de ce pays, tant pour les maîtres que pour les enfants et aussi pour leurs parents.



DEUXIÈME PARTIE

L'ÉCOLE DE PAPA, LA MIENNE, CELLE DE MES ENFANTS

Le but des pages précédentes, je le disais dans l'introduction, était d'éviter d'aborder, de traiter d'un sujet aussi considérable que celui de l'école sur le seul plan de la mesquinerie quotidienne, des misères enfantines, des cancan villageois, comme aussi des particularités plus ou moins édifiantes du corps enseignant.

Maintenant, pour être fidèle à mon éditeur commanditaire, j'en viens à l'école de mon enfance, à celle de mes parents, la mienne, celle des enfants, des miens, celle des enfants dont, avec ma femme, j'ai eu la charge. Je m'exprime désormais à la première personne.

Est-ce assez dire toute la subjectivité dont mes propos risquent d'être chargés ? Aussi, puisque je laisse entrevoir un récit marqué par des épisodes, des détails, des attitudes énigmatiques, tant du monde des parents, des élèves que des enseignants, j'éprouve le besoin de me couvrir. Me couvrir d'une autorité indiscutable, laquelle apporte la preuve des misères qu'un système scolaire pourtant reconnu de haute valeur, peut encore engendrer.

Charles Archinard, cité déjà plusieurs fois précédemment, fut, au siècle passé, le XIXème donc, enseignant, pasteur, il remplit de nombreuses fonctions et devint Secrétaire en chef du Département de l'instruction publique.



La classe de Vers-chez-Grosjean, qui fut supprimée en octobre 1925. Les plus âgé-e-s sont (sauf erreur) nés en 1909, les plus jeunes en 1917.

Dans son *Histoire de l'Instruction publique*, outre de nombreuses louanges adressées à qui les méritaient, il fait les constatations suivantes :

«... Ces progrès très réels sont (cependant) relatifs, il reste beaucoup d'ombres au tableau. Gardons-nous d'un dangereux optimisme. Un grand nombre de nos écoles primaires sont bien loin d'être arrivées au degré de perfection qu'elles doivent atteindre. Chez beaucoup de parents, il règne encore un déplorable laisser aller en ce qui concerne la fréquentation des écoles... Beaucoup trop montrent même un mauvais vouloir qu'on ne peut dissimuler. On aimerait pouvoir les persuader de renoncer à ce matérialisme inintelligent qui les engage... à sacrifier l'avenir et le développement intellectuel et moral de leurs enfants en vue de quelques misérables (avantages) matériels et égoïstes. Nous avons (dans les Alpes) des écoles qui restent à un degré inférieur; encore si elles étaient fréquentées.» Voilà pour les parents.

Pour les autorités, municipales, scolaires : «Elles sont bien éloignées de montrer le bon vouloir désirable, soit pour les dépenses à faire, soit pour la surveillance et pour la direction. Trop souvent on ne fait que ce qu'il n'est pas possible de refuser.»

«Le corps enseignant primaire s'améliore sensiblement dans sa majorité, mais présente aussi bien des ombres regrettables. Sans parler de ces régents, heureusement en petit nombre qui, par leur conduite, deviennent des plaies dans les communes où ils sont placés ainsi que la honte de leurs collègues, sans parler, non plus, de quelques-uns qui sont d'une déplorable faiblesse en fait de connaissances, il en est un trop grand nombre qui se reposent sur l'oreiller de sécurité de leur brevet et qui en fait de connaissances réalisent le proverbe : qui n'avance pas recule. Il en est plusieurs chez lesquels on pourrait désirer plus d'intelligence dans l'emploi des méthodes d'enseignement. Il en est plusieurs enfin qui, bien que doués d'ailleurs d'excellentes qualités, nuisent à leur fonction par des allures soupçonneuses, par l'âpreté qu'ils mettent dans leurs relations avec le public et les autorités établies, par leur pédanterie à l'égard des enfants, et qui se rendent ainsi antipathiques aux populations au milieu desquelles ils sont appelés à exercer leur activité... Beaucoup de régents ont encore de grands progrès à faire pour devenir... de vrais éducateurs doués de ce caractère facile et attractif qui leur gagnera la confiance des parents, l'affection des enfants, l'estime de tous...» etc.

Nous aurons l'occasion de constater que les critiques de Charles Archinard n'étaient pas infondées et qu'à une époque ultérieure elles étaient encore valables, qu'avec d'autres, la liste en est longue, comme dans tout ce qui concerne les relations interhumaines.

Mes parents sont très probablement entrés en scolarité en 1892. J'ai commencé mes classes en 1919, mes enfants les leurs en 1947. Le dernier garçon que ma femme et moi avons élevé a quitté l'école en 1982. Mes parents m'ont souvent parlé du temps où ils étaient écoliers et même des instituteurs dont on parlait encore dans leur enfance. Je pourrais donc faire état de témoignages s'étendant sur un bon siècle. Mais je me garde de me considérer devant un tribunal en train de témoigner.

École obligatoire à 7 ans. En pratique nous commençons au printemps de l'année où nous atteignons 6 ans. Nos mères soucieuses de nous éviter le premier choc nous initiaient à la lecture, à l'écriture. L'alphabet, le *ba-be-bi-bo-bu*, n'avaient déjà plus de secrets pour nous. J'étais l'aîné, donc privilégié sur ce plan-là. Les derniers de nos grandes familles n'ont pas bénéficié de la même préparation.

Pourquoi certains gosses se font-ils une joie de commencer l'école ? Alors que l'idée, à elle seule, m'inspirait une angoisse profonde ? Je connaissais tous les habitants du hameau, tous les enfants, sauf quelques grands dont je craignais, il est vrai, la malice. La classe était à quelques pas de mon domicile, et pourtant l'idée de ce premier contact avec l'extérieur me glaçait.

L'institutrice des petits m'apparaissait effrayante. Coiffée à la mode d'alors, les cheveux en chignon sur la tête, son aspect, à mon avis, n'avait rien d'engageant. J'avais bien tort de la juger sur la mine, mais les caricaturistes m'ont prouvé que ce genre de coiffure avec des lunettes sur un grand nez, excitait leur verve.

Lorsqu'elle riait, elle montrait une rangée de dents inquiétantes dont je ne sus que plus tard qu'elles étaient en or. Sa voix me paraissait criarde. Assise face à la classe sur un siège un peu surélevé, elle fut à mes yeux la première image d'une autorité autre que parentale.

Toutefois elle s'humanisa très vite et devint simplement la maîtresse. Titre encore redoutable. Ce qui la ramena au rang des autres humains ce fut que, s'adressant à ma mère, elle lui dit, sur un ton amical : «Adieu, Alice, comment vas-tu ?»

Et l'école commença. Avec Mademoiselle Reymond, nous ne perdions pas notre temps. Elle en avait vu des volées d'élèves. Elle n'était plus à son coup d'essai. J'ai gardé de mon passage chez elle une impression d'efficacité, de discipline, c'était déjà l'école en «service commandé», souvent efficiente, mais chargée aussi de tares évidentes. Efficiente pour qui ? Pour ceux qui suivent, certes. Mais qui n'a souvenir de ces élèves perdus au fond de la classe, rêveurs qui semblaient s'éveiller à l'appel de leur nom et aux rappels irrités ou ironiques du maître ? Absence, songerie, travail nul ou presque, souvent pénalisé. Elèves malheureux.

Nous apprenions la lecture systématiquement, logiquement. *B* et *o* faisaient *bo*, *b* et *i* donnaient *bi*, *n* et *e* = *ne*. Juxtaposées ces syllabes se lisaient : *bobine*. Tous ensemble nous chantions : *bo-bi-ne, bobine*. Et cela continuait, *tulipe, macaroni, rame, Lili rame*. Les difficultés naissaient avec les syllabes de trois lettres, *rhubarbe* et autre *pharmacie*. Pourquoi *hermine* ? disait mon jeune frère, moi j'écrivais : *rmin*.

Je tairai mes démêlés avec l'orthographe, j'en souffre encore. Par contre sous la direction de «la »maîtresse, les chiffres, ça jonglait. Additions, soustractions, je pose 4 je retiens 2, les multiplications et la table d'icelles, par cœur bien entendu. Où mon bel élan se brisa net, ce fut sur les divisions. Je m'abuse probablement sur le degré de difficultés qu'elles présentaient, néanmoins les chiffres se mirent à danser sur l'ardoise. J'avais encore la larme facile, j'étais d'autant plus navré, que je me considérais bon élève. Une larme, deux larmes, tout se brouillait, s'effaçait, la régente, j'étais debout à côté d'elle assise, me harcelait. Je perdais pied, je l'entendais dire :

– Regardez-moi ce grand niagnou qui pleure...

C'était la fin du monde.

Mais lorsque Marie Reymond déployait la carte de la Suisse, j'étais heureux. Sa baguette à la main, elle piquait, en premier lieu sur Genève,



Lorsque Marie Reymond déployait la carte de la Suisse, j'étais heureux.

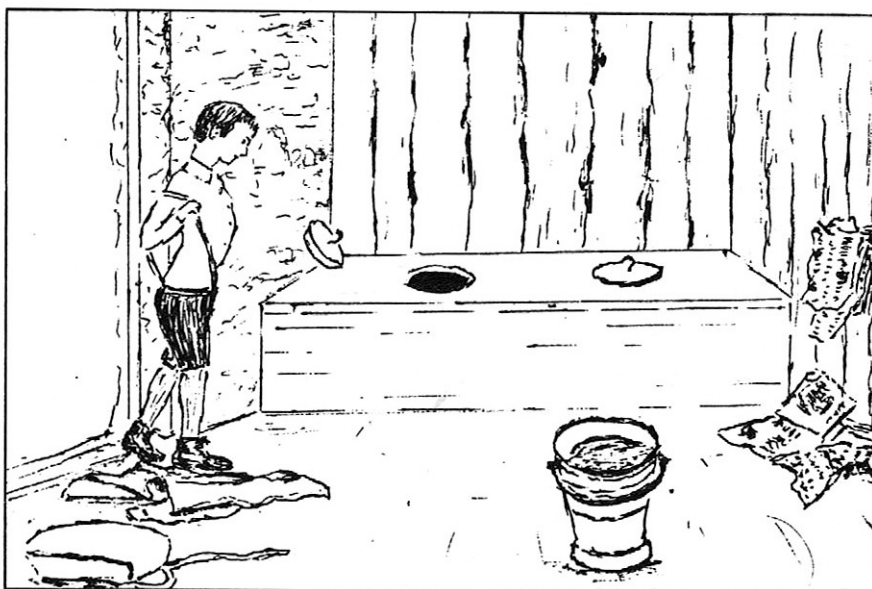
comme sur une proie. Elle annonçait : «Genève, capitale Genève». Nous répétions. La baguette se déplaçait sur Lausanne. Vaud, la baguette encerclait d'un tour une tache jaune. «Vaud, capitale Lausanne». Et ainsi de suite jusqu'aux Grisons. Quel était le farceur qui avait donné à certains cantons une capitale d'un nom différent du leur ? En quelques semaines nous avons avalé la Suisse. Alors on recommençait par Genève. Avec un seul récitant, ou alors un élève devait conduire l'énumération, les autres répétant toujours. De très bonne heure, certains avaient déjà la structure confédérale dans l'œil. Après quoi on passait aux lacs. Tous les lacs, sans oublier Pfäeffikon et Greifensee. Le Rhin, le Rhône, l'Aar, l'Orbe, c'était le dessert.

Je finis par apprivoiser les divisions, et finalement tout se passa bien. Evidemment il y eut de menus incidents. Alors que nous monitions le bois au galetas, par charges individuelles sur nos bras, un vilain morceau, refendu à la hache, avec une arête coupante m'entailla

profondément l'intérieur du poignet. Il me semble voir encore la maîtresse me panser, et l'entendre minimiser le mal, tout en ironisant légèrement sur mon désarroi. Dame. Ça saignait abondamment, et la plaie tenait plus de la déchirure que d'une coupure. Enfin quoi ? un grand garçon n'allait pas pleurer pour si peu de chose. J'avais bien envie d'être un grand garçon et n'étais pas sûr de l'être. Peut-être suis-je encore un peu capon, qu'à mon âge je vous entretienne de telles futilités. Que voulez-vous ? A près de quatre-vingts ans je distingue encore la trace de la cicatrice sur mon poignet.

Tout se serait bien passé, mais pas de roses sans épines. Ah s'il n'y avait pas eu ces besoins naturels, cette servitude à laquelle doivent se soumettre le roi comme le charbonnier.

Voilà Louis qui lève la main.



– Mam'selle ? Est-ce que je peux sortir ?

– Mam'selle ? Est-ce que je peux sortir ?

Formule bien connue des pitres et amuseurs de tout poil.

Ah, s'il n'y avait que Louis. Mais s'y ajoutent successivement : Jean, Robert, Edmond. Etonnez-vous que la plus cuirassée des institutrices ne se voie dépassée par la situation et la subversion menaçante. Le veto tombait net :

– Rien de ça ! Depuis le temps que je vous dis de prendre vos précautions avant de quitter la maison !

Depuis le temps que je vous dis ? Formule préférée. « Depuis le temps que je vous dis que les adjectifs se terminant en *al* au singulier prennent *aux* au pluriel. » Elle aurait dû ajouter : « sauf exceptions », pour que nous soyions complètement déboussolés pour le reste de nos jours.

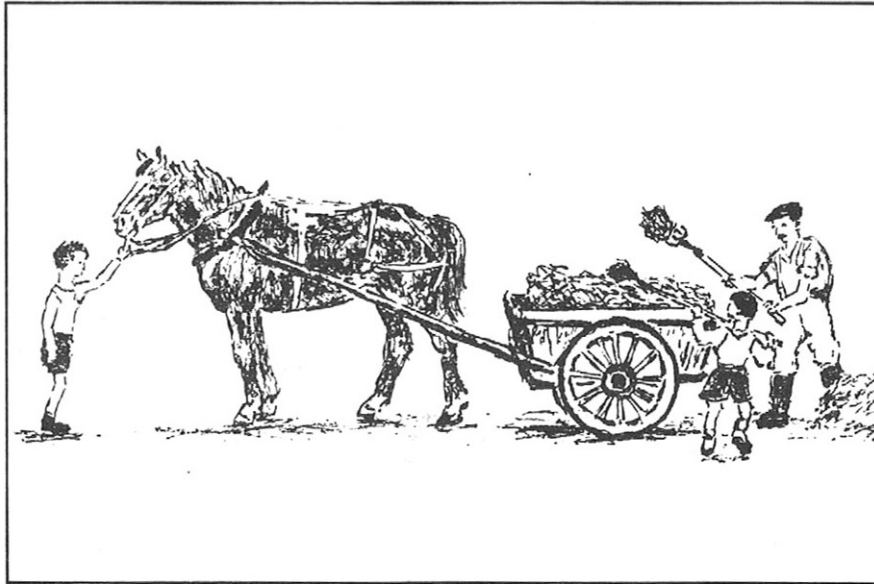
A-t-elle vraiment cru qu'un seul parmi nous l'ait comprise, même après trente répétitions ?

Revenons à ces besoins urgents, cause de tant de troubles. On comprend qu'une fois la décision prise : « rien de ça », il était difficile de plaider une telle cause. Allez convaincre de votre bonne foi une régente qui se voit déjà victime d'un complot. De la convaincre de la réalité des besoins en cause et qu'à cause d'eux vous êtes dans une situation intenable ?

On pourrait épiloguer longtemps sur ces causes inconciliables, celle du maître et celle de l'élève. Ce fut un premier grief contre l'école.

Humiliation devant les copains, lesquels ne se font pas faute d'ironiser au sujet de celui qui mouille encore, alors qu'ils sont soumis aux mêmes contraintes et en sont aussi victimes. Sentiment de culpabilité et d'injustice et, sans aller chercher trop loin dans les implications psychologiques, cette impensable comédie où vous êtes condamné par respect de l'autorité à vous contorsionner sur un banc, ne pouvant plus ni penser, ni œuvrer à quoi que ce soit, et ce jusqu'à la honte finale. Je clorais sans regret cet épisode sans gloire de ma scolarité, mais, ce faisant, je serais infidèle à la tâche que l'éditeur attend de moi : donner, de l'école vécue, au moins un aperçu substantiel.

On sait combien les bonnes intentions, outre qu'elles pavent le chemin de l'enfer, peuvent concourir à aggraver une situation déjà peu reluisante. Le régent, dont nous parlerons sous peu, et la régente,



Un des nombreux «loisirs» d'autrefois.

lesquels avaient la charge ensemble, de quelque cinquante élèves, avaient à cœur la propreté des cabinets de toilettes. Quoi de plus louable. L'installation, cependant, ne méritait pas ce titre un brin pompeux. Ce n'était, comme à l'ordinaire à cette époque, qu'une construction de bois, construite à l'extérieur du bâtiment et plaquée contre lui. On y accédait cependant de l'intérieur. Elle était utilisée par les grands et les petits comme par les filles et les garçons. Pas question, bien entendu, de chasse d'eau, de lavabos, de papier de toilette ad-hoc. Les vieux journaux trouvaient là une fin utilitaire dont on se félicitait.

Dans ces conditions, étonnez-vous que la planche servant de siège, percée de deux trous, soyons précis, fut souvent d'une propreté douteuse pour ne pas dire souillée ?

Dans le but de contrôler, donc de punir, les utilisateurs malpropres, de ces lieux, dits «d'aisance», on avait muni la porte d'une serrure dont il fallait demander la clé, préalablement à chaque emploi. Le

détenteur de la clé, devant toutefois, tenir la porte ouverte durant la récréation.

Avec le temps, la serrure avait rouillé, fonctionnait mal. Si bien que les petits ne parvenaient à ouvrir que difficilement, et parfois pas avant d'avoir fait pipi, bien involontairement, devant la porte fermée.

Situation vicieuse dont on essayait de sortir en infligeant des punitions, lesquelles n'avaient pour résultat effectif que d'engendrer la délation. Chacun craignant d'être pris pour le fautif, annonçait au retour de ces lieux charmants qu'à son arrivée le siège était sali. J'entends encore Philomène faire (de bonne foi ?) sa déclaration :

– M'sieur, les cabinets s'ontaient (*sic*) mouillés.

Je n'y peux rien. C'est ainsi. Mais ce sont là des propos tragi-comiques, à raison de 65 % de comique et 35 % de tragique, entre nous soit dit.

Avant de quitter définitivement la très efficace Mademoiselle Reymond, qu'oncle Paul appelait la «Pédronnette», diminutif du surnom de la famille, et d'entrer à la grande école, selon la terminologie des années vingt, essayons encore, en passant, de tirer quelques souvenirs de l'oubli.

La petite se terminait avec l'année de nos huit ans. La grande commençait l'année suivante, avec le régent. C'était une promotion. Pour n'être en réalité que le degré moyen, nous nous sentions comme délivrés d'un état d'infériorité vaguement méprisable. On sait pourtant que ce passage est, en général, semé d'embûches et de difficultés. Quitter la maîtresse, aller chez le régent, cette structure nous paraissait immuable, l'idée que les rôles puissent s'inverser, une institutrice pour des grands de la grande école et vice versa, un instituteur pour les petits, eût été ressentie comme un scandale sans précédent.

L'effectif des familles diminuait, elles comptaient en moyenne six enfants. Lorsque Mlle Reymond prit sa retraite, elle ne fut pas remplacée, et, premier accroc à l'ordre établi, les petits furent intégrés à la grande école. Modification perçue avec méfiance par la population.

Oncle Héli, dont l'enfance s'était passée en Groenroux, me racontait qu'alors vingt-deux enfants de ces quelques maisons suivaient

l'école de Chez-Grosjean. J'ai vu bien des fois, me disait-il, des gosses mal habillés et mal chaussés, pleurer de froid dans la neige, sur le chemin et au retour de l'école. Impressionné par ce témoignage, je demandais à mon père si la chose lui paraissait vraisemblable. Non pas que j'en doutasse, ni oncle Héli ni aucun adulte de l'entourage n'étaient susceptibles de mentir. Encore qu'ils ne fussent pas exempts des travers de l'humanité, les gens du hameau ne mentaient pas. Je voulais une confirmation définitive. Et père, bien évidemment, confortait les dires de son beau-frère. Tel et tel se rendait en classe pieds nus dans la neige, portant sous le bras une planchette sur laquelle, tous les cent pas, il reposait et soulageait ses pieds frigorifiés.

S'agissant des relations entre une population et le corps enseignant à cette époque, je ne tenterai pas de démêler les fils de l'écheveau de ces multiples subjectivités entremêlées.

Il y avait le côté face, la façade officielle, et officieuse, les relations policées des gens bien, souvent esprits rassis, sachant faire la part du feu. Vu la versatilité des foules, chacun avait la larme à l'œil, lorsqu'on prenait congé de tel ou telle régent ou régente. Et c'était fort bien ainsi.

Pour autant il n'en était pas nécessairement de même sur le côté pile. C'était, conformément à toutes les lois humaines, le revers de la médaille.

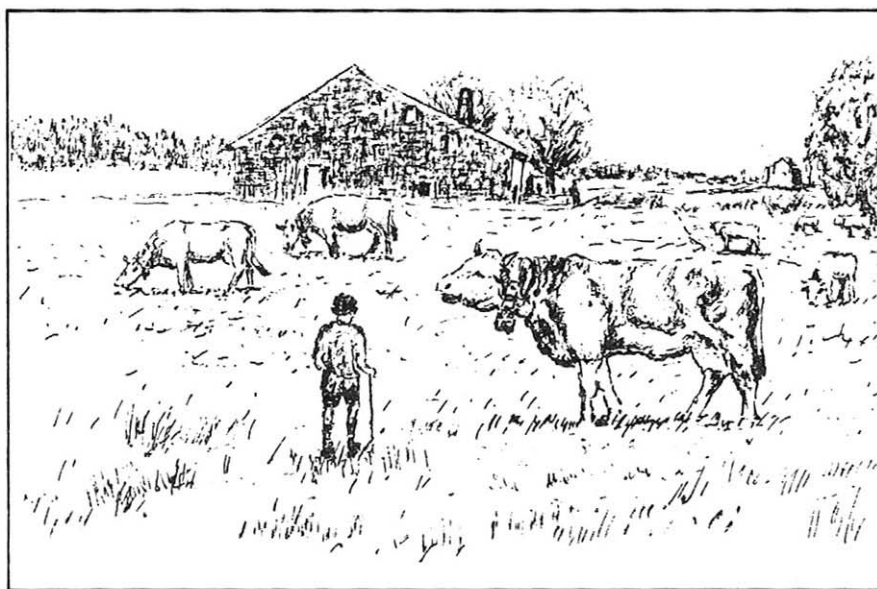
Une première question, parmi celles qui pourraient être évoquées, consiste à savoir si, à une époque où instituteurs et institutrices faisaient très souvent carrière dans le même village, au même poste durant toute leur vie active, il était indiqué qu'ils la fassent dans le village de leur enfance ? Là où toute leur parenté, ascendante ou descendante était connue de tous ? Fort probablement que ce fut le cas dans notre district périphérique plus que partout ailleurs. Faire carrière là où, avec le temps, ils auront à instruire les enfants de leurs premiers élèves. Là où, des parents, à tort ou à raison, auront gardé une dent contre le régent et avertiront leur progéniture que le maître est un peu... la liste des épithètes serait longue. Attitude qui, pour être inqualifiable, n'en n'est, par la force des choses, pas moins inévitable et courante.

Les critiques de Charles Archinard à l'égard des parents, énoncées en termes châtiés, doivent se traduire dans la réalité.

Ces parents étaient souvent dans une situation matérielle voisine de la misère. Si certains gosses allaient pieds nus dans la neige, le reste était à l'avenant. L'école du temps de mes parents n'était pas admise comme une nécessité première. Faire les foins, aller chercher du bois en forêt, garder les vaches en automne, voire en été à l'alpage, primait de beaucoup suivre les classes. Ma mère, imitatrice de talent, parodiait parmi ses camarades élèves, les fils du boucher, auxquels le maître reprochait leurs textes mal appris (on récitait par cœur), et qui invariablement tentaient de se justifier en disant :

– M'sieu, té mener de la viande.

Il en était encore ainsi, avec un peu moins d'âpreté, à ma génération. Le respect de l'école et du maître s'en ressentait lourdement.



Autre «loisir» : garder les vaches...

A l'époque des journées de douze heures soit à l'atelier soit aux champs, nos parents à la fois agriculteurs et horlogers, nourriciers d'une bande de gamins, au milieu d'une population, disons-le sans mépris, encore à moitié inculte, pouvaient-ils comprendre l'utilité première de l'instruction ? Un régent né au village, enseignant au village toute sa vie, ne s'exposait-il pas à de grosses difficultés ? Dame. Nul n'est prophète dans son pays. Enseignant des gosses dont il sera le seul et unique maître.

Le terme de fou, interdit du maître à l'élève, dans le règlement de 1799 de l'école de Vuillens m'a vivement intéressé. Il est aujourd'hui remplacé par un autre tiré de la gynécologie. Entre les deux mon cœur balance. Selon certains, il semblerait que le second de ces qualificatifs soit moins définitivement dévalorisant. A vous de trancher. Tout cela pour vous dire qu'avant de fréquenter la classe du régent, nous savions qu'il était fou. Bien sûr... d'une folie toute relative ! D'ailleurs chacun sait que si les régents sont fous, les dentistes sont menteurs comme des arracheurs de dents. Les entrepreneurs des voleurs, les gendarmes des imbéciles, les pasteurs des paresseux qui ne travaillent que le dimanche, etc., etc., etc.

Au sujet des enseignants dans «leur» village, instruisant une génération après l'autre, on comprend que leur «fiche signalétique» se soit enrichie au cours des ans.

Il y avait l'institutrice qui, pour ne pas se salir, prenait son tablier entre les doigts, pour tirer l'oreille du petit Capt. Pour oncle Paul, le comble du mépris.

Celui qui déchirait les cahiers de Rose-Marie, cette pauvre gamine.

Celui qui, bien que marié, n'avait pas d'enfants et dont grand-mère disait :

– Ah, il lui en faudrait dix pour le dresser.

Or ce même instituteur, et son épouse fort probablement, déploieraient précisément cette absence de progéniture et, pour pallier ce manque, adoptèrent un garçon. Hélas, ce dernier se révéla être un mauvais sujet, exigeant, égoïste, peu reconnaissant envers ses parents

adoptifs. La mère mourut, le père dut prendre des précautions financières pour ne pas se retrouver «sur la paille» un beau matin. Il alla finir ses jours dans un asile de vieillards. Tout cela faisait alors dire à la fille de grand-mère, (ma mère donc) :

– Eh, bien le pauvre ! un lui aura suffi.

Ceux qui se souviennent de l'incendie d'un certain poulailler, au Bas-des-Bioux, sauront à qui je fais allusion.

Parmi ces instituteurs célèbres il y avait encore :

Celui qu'on avait mis dans la caisse à bois.

Celui qui avait cassé les doigts d'un élève.

Celui dont les élèves n'avaient vu que le postérieur, pendant cinq minutes, baissé qu'il était à faire on ne sait trop quoi, sur son pupitre. Rien là direz-vous d'étrange. Non en réalité. Ce qui justifiait la stupéfaction des élèves, c'est qu'il s'agissait d'un nouvel instituteur, le matin à la première heure de sa prise de fonctions et que ce qu'ils avaient vu en premier lieu du nouveau régent avait prêté à discussion.

Il serait oiseux de prolonger un travail sans plaisir. A vrai dire je m'explique fort mal que dans certaines familles au moins à demi cultivées d'un savoir religieux non négligeable, on en soit venu, avec certain instituteur, à des relations aigres-douces, ou à une absence de relations telle qu'elle engendrait un langage déplorable. Car ci-dessus il s'agit de termes encore passables. Trop souvent ça dérapait.

Mais poursuivons. Il n'est pas impossible que la simple relation des choses vécues tempèrent quelque peu, sans les excuser, ces dérapages, si regrettables soient-ils.

GRANDEUR ET MISÈRE

Le régent dont je dois parler maintenant a été mon maître, trois ans durant. Non pas qu'il s'agisse de faire le portrait, plus ou moins avantageux, des divers maîtres auxquels ma scolarité a été successivement confiée. Mais parce que l'école abstraitement considérée, dont je suis censé dire quelque chose, est faite de maîtres et d'élèves et que je ne peux parler d'elle sans parler d'eux.

Somme toute c'était un bon maître et un bon type. Avec lui nous avons grosso modo suivi le programme. Et il me semble qu'à douze ans, en le quittant (nous verrons pourquoi et comment) j'étais dans la bonne moyenne des élèves de ce canton. Les capacités didactiques du maître étaient certaines. J'éprouvais du plaisir à l'étude de plusieurs branches. De plus (avantage de l'école unique ?) le travail pas trop intensif, me permettait de suivre, outre mon propre travail, et au moins d'une oreille et d'un œil, certaines leçons du degré supérieur. Géographie, histoire, sciences naturelles, géométrie me permettaient de glaner de belles gerbes de connaissances, et même la grammaire n'était pas déplaisante.

Lorsqu'il était bien disposé, qu'il descendait de son pupitre, venait parmi nous, s'asseoir sur une table, les pieds sur le banc, le régent pouvait être amical, intéressant, savait agrémente la leçon de lecture ou autre, de commentaires, d'anecdotes amusantes parfois. Lors des leçons de calcul, il opposait fictivement deux élèves. L'un d'eux était le client, l'autre le marchand. Le maître conduisait lui-même le dialogue, Alfred et Ami, des Rochat évidemment, restaient passifs. «Le sieur Rochat Alfred dit au sieur Rochat Ami...» Jouant sur les liaisons, il parvenait à nous divertir et à nous démontrer comment, par ses propres erreurs de calculs, le client se faisait avoir par le vendeur.

J'appréciais beaucoup moins ses fantaisies éducatives lors des leçons de solfège, vu ma nullité notoire dans ce domaine. Pour le plus grand divertissement de mes camarades, il lui vint à l'idée de mettre des paroles à la musique des exercices. Je devais chanter sur le *dodo réré mi*, etc. : «*Petit Claude chante bien*», et devais me produire devant ce public cruel qu'était la classe. J'en arrivais à ne pouvoir émettre le moindre son. Tel de mes copains, même adulte, ne m'a jamais appelé autrement que «*Petit Claude*» et de toute ma vie je n'ai chanté. Pas plus qu'à cause d'autres blocages je n'ai jamais joué aux cartes. Et le Canton aura eu, fait unique dans les annales et inimaginable, un président du Grand Conseil ne jouant pas aux cartes et impossible à faire chanter. Mieux vaut en rire, évidemment.

Ces détails sont valables, du point de vue de la psychologie des blocages, et par là intéressent directement l'école.



La leçon de solfège : mieux vaut encore le coup d'archet que le coup de baguette !

Je pourrais multiplier les exemples favorables à ce maître de mes neuf à onze ans. Mais il est sage de se limiter dans la louange comme dans la critique. C'était un bon maître, mais...

Il était âgé, l'heure de la retraite approchait. Un certain relâchement de sa part dont il était probablement inconscient et nous complices involontaires, contribuait au glissement vers une indolence que certains signes rendaient visible. Des cahiers sales, mal tenus, une écriture relâchée au dernier degré. Le tout à l'avenant. Il semble même que ce ramollissement (à quelque chose malheur est bon) ait heureusement tempéré certaines ardeurs maléfiques du maître. Ne l'oublions pas, pour n'être pas originaire de la commune, l'instituteur l'avait été de mon propre père et de toute ma parenté.

Une certaine violence l'habitait, sujet de beaucoup de conversations. De plus ce qui me frappe aujourd'hui, c'est cette tendance de l'école, des maîtres, à ce que d'aucuns appellent : l'élitisme. Destinée aux élites sociales avant la révolution, l'école l'a été à la bourgeoisie par la suite. A notre siècle elle l'était encore et elle est restée, même sans intention délibérée, favorable aux «bons» élèves et peu propice aux défavorisés de la fortune ou de la nature.

De cela, il me semble que les instituteurs d'alors étaient inconscients, du moins, tenaient peu compte.

C'est, je crois pouvoir le dire, la preuve que j'étais un «bon» élève. Ma scolarité se passait sans trop de heurts avec le maître et la confirmation de la thèse, c'est que pour les cancrs, les retardataires, les perdus, l'école était un calvaire. Si j'ajoute que ces derniers étaient presque toujours enfants de familles pauvres, déshéritées à un titre ou à un autre, j'aurai démontré une injustice par trop évidente, pour être niée. Et, fût-ce le seul mérite de la réforme scolaire de cette fin de siècle, d'avoir permis de mettre en évidence ces anomalies sociales, que cela restera un grand mérite.

C'était un bon maître, mais il était fou...

Violette habitait une maison foraine. Tout empoté que j'étais, je voyais bien qu'elle était jolie. Avec d'autres, elle peinait, peinait sur tout. Rien ne marchait facilement...

A côté du pupitre elle devait réciter un texte d'histoire. Je m'en souviens très bien, du moins en substance. «Un jour Charlemagne était au bord de la Méditerranée. Il vit des pirates s'approcher de la côte. Il en fut attristé, car, pensa-t-il, s'il en est ainsi de mon vivant qu'advient-il après ?»

Violette tremblait, suffoquée par la peur, elle essayait toutefois, mais à l'instar de tant d'autres, elle n'y parvenait pas.

– Un jour... Un jour que...

Puis silence. J'étais malade pour elle. Le maître au pupitre attendait la suite. Qu'allait-il arriver ? Si nous étions, ou plutôt, s'il était dans un bon jour. Rien.

Mais le jour était mauvais. A quelle étude ne faudrait-il pas se livrer pour déterminer les causes, les tenants et aboutissants d'un mauvais jour ?

L'écolière s'était tue. Elle tenta encore un effort :

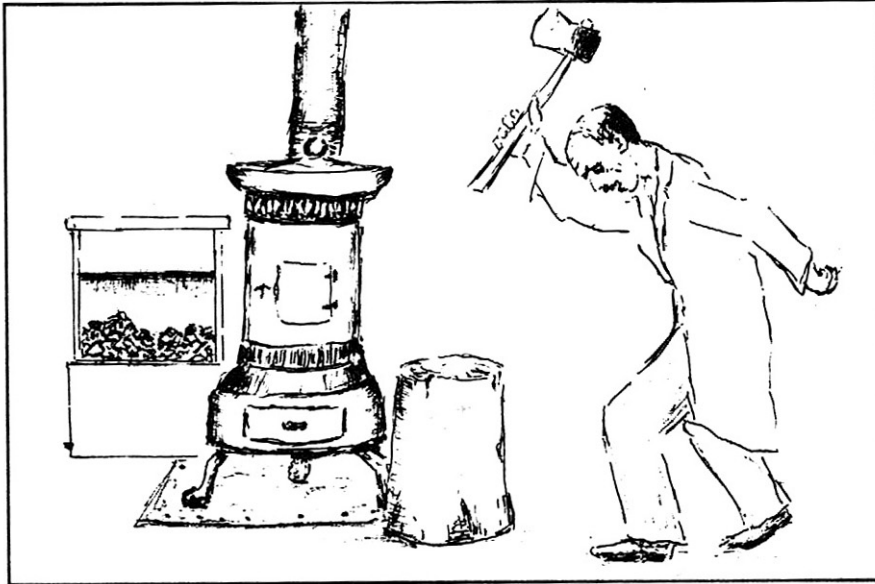
– Un jour que...

Alors, bondissant du pupitre, l'homme qui était censé nous instruire, vint hurler à l'oreille de la pauvrete :

– Un jour que le tonnerre grondait en silence et que les éclairs assombrissaient le ciel !

Et voilà, c'était parti pour un mauvais jour. L'élève avait regagné furtivement sa place. Le maître allait tout au travers de la salle, dont les fenêtres donnaient sur les façades opposées, de l'une à l'autre, marchant à grands pas, levant les bras au ciel, hurlant, vociférant : «Race exécration ! boulets de canons ! charrues !» abattant... violemment son poing sur une table, rugissant, haletant sous l'effort. Puis à nouveau le poing sur le fourneau, soulevant le couvercle de dix centimètres, faisant voler les petits bois, là en attente, de droite et de gauche. Et d'un même geste (je l'ai vu maintes fois), saisissant la hache sur le tronc, parcourant quelques mètres, et revenant au tronc, tout en lâchant encore quelques «Race exécration !» y plantait l'outil dans une envolée à faire pâlir d'envie le meilleur des bûcherons.

Après ce geste libérateur, la crise se résorbait progressivement. Encore quelques «Charrues ! Tonnerres ! Boulets !» le calme revenait,



«Race exécration !»

mais la journée était compromise. Elle serait ponctuée de punitions, copies, recopies, travaux biffés, etc.

Notre impéritie, nos pitreries, notre mauvaise foi, disons-le, étaient le plus souvent à l'origine de ces drames. Rentrés à la maison, les commentaires allaient bon train. C'était tellement reposant de conclure : il est fou. Et les adultes de répéter : «De notre temps... c'était encore pire. Je l'ai eu vu qui...» Il semble bien que lors d'une de ces antiques colères sous l'effet d'une de ces secousses sismiques, dues à je ne sais trop quel coup de poing ou de hache, la majorité des nombreux tableaux-images pendus sur le pourtour de la salle soient tombés misérablement sur le sol, même ceux des oiseaux dont les ailes étaient pourtant ouvertes.

Mais parfois l'agacement de l'instituteur se résorbait en pitreries désopilantes. Un élève bafouillait-il en récitant l'imparfait du subjonctif, que le régent excédé allait ouvrir la fenêtre et criait vers l'extérieur :

– Que je relavasse la marmite !

Ou, mieux encore :

– J'eusse tu cru, tu eusses tu cru, Roachat n'a pas su !

Engelberg, Einsiedeln, avec je ne sais plus quel Königsfelden, étaient pour la classe des hauts lieux de la géographie nationale.

Voici pourquoi et comment. Il arrivait qu'un élève, du groupe des perdus le plus souvent, face à la carte de la Suisse cherchât désespérément, du bout de sa baguette, la localité à désigner. Or entre les Luins, Gingins, Coinsins et autres Tartegnin vaudois et les Effretikon, Russikon, Pfaeffikon et autres villages finissant en berg ou wil de Suisse orientale, la discrimination n'est pas toujours aisée. Alors pour mettre fin aux recherches sans but du patient, l'homme survenait derrière l'élève, l'enserrait de ses bras, empoignait et serrait de ses deux mains celle du jeunet, plantait le bout de la baguette dans la carte, droit sur la coordonnée recherchée, et si violemment que la carte en était marquée, voire trouée, tout en rugissant : «Engelbergggggg !».

Trois mois plus tard la scène se répétait. Un élève cherchait, en vain, et pour cause, un Engelberg quelconque. Mais nous étions alors dans un bon jour et le potache était un roublard. Il hasardait :

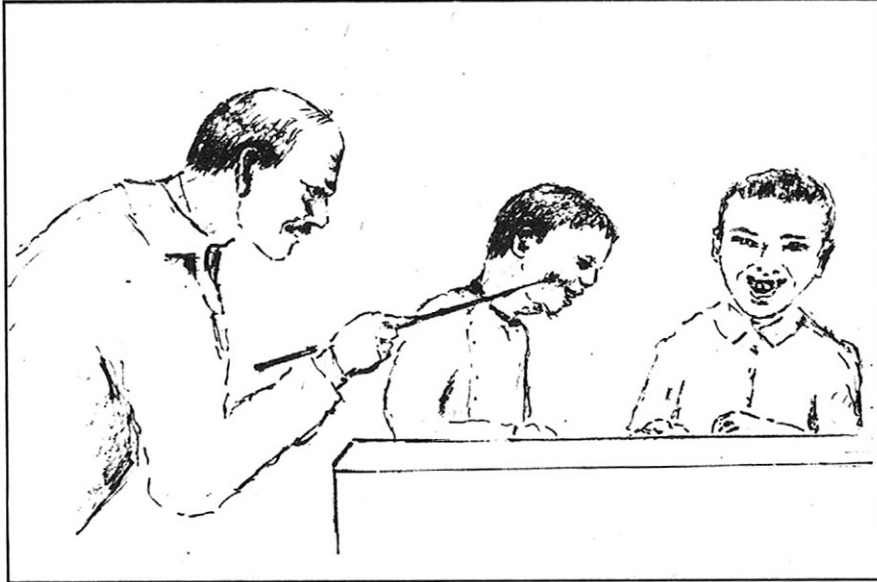
– Msieu je trouve plus...

L'instituteur venait à son secours et constatait qu'en effet la localité avait disparu de la carte. Bon enfant, il acquiesçait :

– Ah là, il y a eu une bagarre.

C'était désormais la bataille d'Engelberg.

Comme dans le mariage il y avait donc les bons et les mauvais jours. Mais entre ces deux sortes de jours, il y avait les énigmatiques. Nous regardions alors, un peu inquiets vers le banc, devant le pupitre. Il était assis là, l'air absent, le regard tourné en dedans, voire même avec une légère esquisse de sourire intérieur. Nous nous relâchions dans le travail. Cet homme était affecté d'un tic surprenant au premier



Pris au piège.

abord, mais auquel la plupart d'entre nous ne prenaient plus garde, si ce n'est lorsque l'intensité en devenait révélatrice d'une tension inhabituelle. Toutes les vingt secondes, il levait une épaule, toujours la même. Laquelle je ne me souviens plus, je pencherais pour la gauche.

Lorsque, absent, distrait, il approchait du fourneau, choisissait un morceau de sapin à la veine bien droite, sortait son couteau de sa poche, en ouvrait la lame et refendait des bûchettes aussi fines que possible, c'était signe de calme plat. La répartition des pressions était uniforme et nous nous croyions tout permis. Je me retournais de 180 degrés vers le camarade de derrière. Et nous taillions une bavette. Je m'oubliais. Puis, revenant à la réalité, j'opérais la conversion inverse vivement. Et alors : pan ! Ma joue se plantait sur le bout de la baguette. Il s'était approché à pas de loup et avait tendu le piège (son doigt à l'occasion), contre lequel nous butions invariablement. J'étais à demi retourné, la baguette dans la joue, son visage à trente centimètres du

mien, il me toisait, l'œil malicieux, légèrement sadique, la bouche ouverte maillée, l'air de dire : je t'ai bien eu.

Notre instituteur n'était pas originaire du village. Mais il enseignait depuis trente-cinq ans dans la même classe, les pères, les enfants, les oncles, les tantes et n'allons pas les oublier, les mères. Des filles, des garçons, des grands, des petits. Des grands qui n'étaient pas des anges.

Germaine, une toute grande, qui parlait au maître, presque d'égal à égal, mais avec une politesse si exquise qu'il en était déboussolé. Germaine, assassinée dans les rues basses de Lausanne, avant ses vingt ans, sauf erreur.

Son frère Marcel. La famille était pauvre. Toujours la même antienne. Aujourd'hui je suis sûr que certains jours, Marcel avait faim. D'où une agressivité latente. J'en fis d'ailleurs un jour les frais, et douloureusement.

Marcel insolent, chassé de l'école, s'en va en claquant la porte, sans saluer. Le maître qui se précipite sur ses pas pour l'obliger de réintégrer la salle tout en la quittant à nouveau convenablement et en prononçant le rituel : «Bonsoir Monsieur». Refus de l'élève, l'empoignade, la bagarre, la lutte pour finir sur le sol, sur le seuil de la porte ouverte. Le garçon couché par terre, à plat ventre, les mains glissées entre le plancher et le bas de la porte, s'y agrippant. Le maître le tirant par les pieds, pour le ramener à l'intérieur. Lâchant prise pour lui donner des coups de ses propres pieds sur les mains, dans l'espoir de lui faire lâcher prise, se reprenant, soufflant, suant. La salle terrorisée, les filles qui pleurent, Germaine qui crie :

– Marcel ! voyons Marcel !

Et pour finir la porte qui sort de ses gonds, se couche sur les antagonistes. La bataille se terminant sans vainqueur ni vaincu, et les jours suivants, une atmosphère lourde, étouffante.

Lorsque j'y songe aujourd'hui, je ne sais qu'en penser. Auquel des deux vouer sa pitié ? Car je ne crois pas qu'il faille en rire. Même si la tentation est grande. Pitié pour Marcel sans doute. Mais j'ai eu sous ma garde des grands garçons, pour ne pas parler des filles, ils savent

mettre votre bonne volonté à l'épreuve, il faut l'avouer. Alors pitié pour nous tous.

C'était un bon maître, je lui dois beaucoup. Mais ce qui devait arriver, arriva. Le moment de la retraite fut là.

Petit à petit durant les derniers mois, les journées calmes prirent le dessus sur les orageuses. D'une part l'adieu imminent, de l'autre l'inconnu d'une situation nouvelle, engendrèrent une sorte de nostalgie ignorée jusqu'alors. Atténuée toutefois par la perspective des vacances imminentes, pause bienvenue entre l'ancien régime et le nouveau.

De grands changements en effet (à notre point de vue) allaient intervenir. Les autorités scolaires et politiques, influencées par la tendance centralisatrice d'un certain clan, avaient décidé un regroupement des classes, dans le nouveau bâtiment administratif, au centre du village des Bioux qui, personne ne l'ignore, s'étend sur plus de deux kilomètres le long de la route cantonale. Nous reparlerons de ce déménagement.

Rien de plus irrévocable que la fuite du temps. Un matin, ce fut le jour de la dernière classe. Il faut avoir lu le texte d'Alphonse Daudet sur ce thème, pour comprendre ce qu'est l'atmosphère, l'ambiance, de ces heures dernières. Certes il n'est pas question de comparer les péripéties de notre village avec les heures historiques qu'évoque le grand écrivain : l'heure où l'on cessait, par ordre du gouvernement allemand, d'enseigner le français en Alsace-Lorraine, après la guerre de 1870-71.

Mais tant de concordances frappent le cœur et l'esprit et nous apprennent que partout l'école reste l'école. Avec un maître, un maître avec sa terrible règle de fer (au propre comme au figuré). Un maître qui dit à l'écolier muet à l'heure de la récitation :

– Je ne te gronderai pas, mon petit Franz, parce que c'est la dernière classe.

Une école avec des écoliers tout émus, parce que pour la première fois ils réalisent, parce que c'est la dernière, la vraie signification de ce qu'ils vont quitter et son importance.

Une classe dans laquelle, parce que demain elle ne sera plus, des adultes sont venus. Et l'enfant qu'on est s'aperçoit tout à coup que l'école n'est pas une excroissance ennuyeuse de la vie, mais fait partie intégrante de la vie. Que le maître, le boulanger, le paysan, le forgeron, tirent à la même corde et que l'école n'a d'autre but : apprendre à tirer à cette même corde, qu'elle n'est pas un luxe destiné à cultiver le savoir pour le savoir, comme un art inutile.

Et voilà, comme dans la dernière classe de Daudet, le maître avait mis ses beaux habits et nous les nôtres. Et voilà, nous avions, bien entendu, travaillé jusqu'à la récréation et l'école était finie.

Et maintenant le régent tout ému nous disait :

– Avant de vous quitter, je vous laisse un message, celui du laboureur à ses enfants. C'est une fable de La Fontaine : «Travaillez, prenez de la peine, c'est le fonds qui manque le moins.» Etc. etc.

Bien sûr il y avait des «officiels», des discours. Avec des cadeaux. Mais ce qui me frappa le plus, ce furent les cadeaux de la population, et l'on vit que les plus acharnés à de certains moments contre ce «fou de régent» s'étaient cotisés pour offrir, si possible, un plus beau cadeau que celui des autres.

Dès ce moment-là, j'ai compris que tout est (heureusement) relatif, à commencer par la folie du régent et l'hostilité de certains.

Pour moi l'école de Vers-chez-Grosjean, c'était fini. Les vacances étaient là. Mais un mois plus tard il faudrait passer «au centre» avec un nouveau maître. Nous le savions sévère, et déjà nous l'aurions préféré un peu fou. Au deuxième jour du nouveau régime, nous saurions qu'en fait de discipline scolaire, au sens large du terme, nous n'avions encore rien vu et tout à apprendre.

Le 1er novembre 1925, ayant chargé nos effets scolaires sur un petit char m'appartenant, mes camarades et moi-même nous rendions dans la nouvelle classe où nous serons désormais, selon la terminologie du nouveau maître «ceux de Chez-Grosjean». Nous aurons à lutter pour que l'appellation perde son sens péjoratif, mais nous y arriverons.

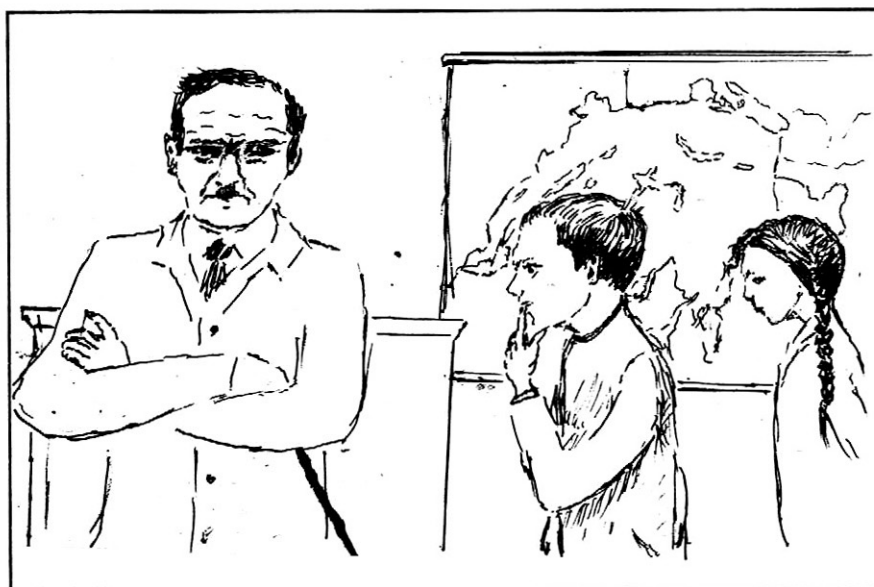
L'ÉLÈVE AU SERVICE DE L'ÉCOLE

Avant notre arrivée chez le nouvel instituteur, des rumeurs avaient couru, selon lesquelles il se promettait de nous mettre au pas. Sans aucun doute, notre négligence, nos cahiers mal tenus, notre écriture déplorable, la mienne du moins, lui étaient connus. La rumeur était fondée et surtout diffusée par le malin plaisir de plusieurs. La politique scolaire d'un très long village est nécessairement faite d'intérêts divergents. Précédés par une connotation défavorable, attendus par un instituteur imbu de sa mission réformatrice, notre premier parcours sur le chemin de cette nouvelle classe ne fut pas une partie de plaisir. Ce déménagement fut accompagné, au surplus, des remarques plus ou moins bienveillantes et des sourires plutôt ironiques de quelques curieux postés sur leurs portes ou à leurs fenêtres pour saluer notre passage.

Notons-le brièvement, ces regroupements scolaires se traduisaient par un accroissement du nombre d'élèves et d'années de scolarité, sous la direction d'un seul instituteur. Les économies ayant toujours été le critère essentiel de la politique de nos édiles à cette époque.

Le souvenir de cette première journée surtout, et de celles qui suivirent, je n'en doute guère, doit être marqué dans le souvenir de tous mes camarades. Sa narration ne vaut que par l'exemple déplorable qu'elle donne de la psychologie, ou plutôt de l'absence de psychologie dont pouvait faire preuve, à cette date, un instituteur pourtant considéré comme exemplaire. Tant parmi ses collègues, que par les milieux officiels. Manque de psychologie ou sadisme larvé ?

On aurait pu réserver un accueil amical aux nouveaux venus. Leur faciliter l'adaptation aux méthodes du nouveau maître. Leur accorder



Changement de régime.

au moins une semaine, pour s'y faire. Si ce fut le cas, ce fut sur un mode tellement comminatoire, que nous n'y prîmes pas garde, emportés que nous étions par le flot des nouveautés. On ne nous passa, d'ailleurs aucune de nos maladresses.

Je ne plaide pas notre cause, étions-nous si barbares ? Il est permis d'en douter puisque la suite apporta la preuve du contraire. Simple-ment, à la demande, je rédige quelques souvenirs aussi fidèlement que je les ressens encore. Ce faisant, j'en conviens, je ne désespère pas d'apporter, implicitement, un témoignage en faveur de meilleurs rapports entre maîtres et élèves.

La première journée fut consacrée entièrement à une estimation de nos déficiences devant et comparativement à nos nouveaux camara-des. Tout y passa pour notre plus grande honte. Ecriture, cahiers, travaux, furent évalués par rapport aux meilleurs exemples de la

classe modèle dont nous faisons désormais partie. C'était bien là notre malheur en ce jour. Et je ne saurais trop le souligner, en tous points, nous n'arrivions pas à la cheville de ces phénix.

Nous dûmes chanter, séparément, ensemble. Je vous laisse deviner avec quel enthousiasme nous nous exécutâmes... Réciter, ce que nous ne savions faire, lorsque nous le pouvions, que d'un ton morne et monocorde. Compter, là nous marquâmes quelques modestes points. Toute la journée ne fut qu'une mise au pilori et se termina par un désastre.

Comme l'heure de la sortie approchait, alors que nous ignorions tout des méthodes en cours dans cette classe, une grande fille élève, de fort belle tenue, s'en vint au tableau noir, et se mit à écrire, d'une écriture exemplaire de grande personne et ce, avec une aisance déconcertante.

Nous étions là, terrorisés après une journée passée devant un tribunal, sans défense, à ne pas comprendre ce qui se passait. Certes nous lisions les indications du tableau. Mais quel en était le but ? Qui aurait osé poser une question à ce juge assis au pupitre, dont nous avions encaissé, des heures durant, les appréciations péjoratives ? Nous ignorions que nous étions là pour la gloire du maître.

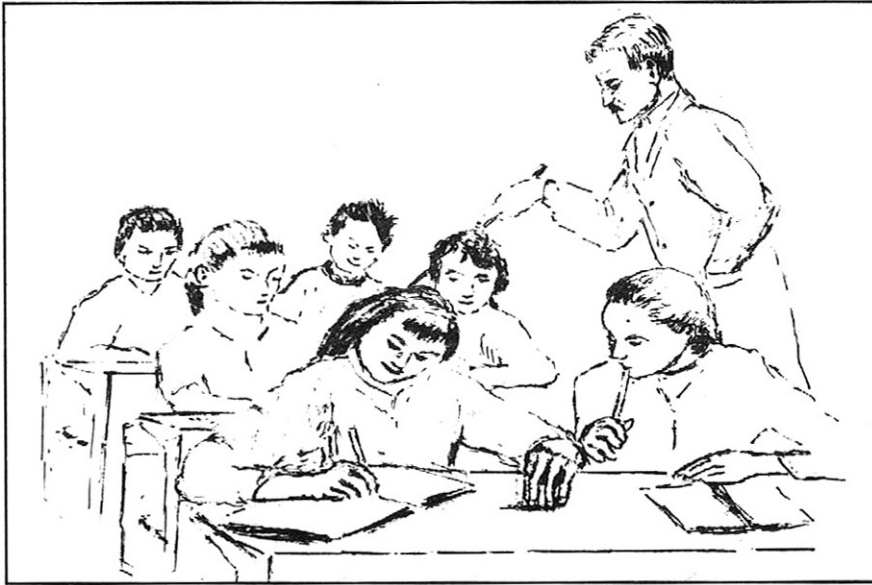
Précédemment on nous avait toujours donné nos tâches une semaine à l'avance, soit à la lecture du lundi pour le lundi suivant, lors de l'histoire du mardi pour le mardi suivant. C'était si simple et ça nous laissait le temps de nous retourner. Enfin, après une certaine attente et je ne sais trop à quels signes, il devint évident que la scriptrice du tableau faisait la liste des tâches à domicile à présenter le lendemain. Cette liste était cependant si longue qu'il nous paraissait impossible d'être condamnés à tant de travail à la maison. Renseignements pris auprès de nos nouveaux collègues, à la sortie de la classe, il s'avéra que la plupart des devoirs étaient à faire par écrit et proprement. Cela, nous le pressentions déjà. Nous rentrâmes à la maison atterrés.

Il en fut ainsi trois ans durant. Chaque soir, Suzanne, Laure, ou Edith, elles s'égalaient au tableau, en aptitudes et en élégance, dres-

saient la liste des devoirs à domicile. Chaque jour, étymologie, liste de mots à chercher* dans le dictionnaire, à présenter écrite. Croquis en tous genres à faire propre en ordre, devoirs écrits, orthographe, calculs, textes divers, et bien entendu textes à apprendre par cœur. Et surtout, le tout écrit d'une écriture convenable aux yeux du maître. C'est assez dire à quelles pressions, punitions, sanctions nous fûmes soumis sur ce seul point : l'écriture. Sans parler évidemment des autres. La sévérité du maître, ses exigences étaient totales. La moindre ligne écrite, devait l'être impeccablement. Un texte récité convenablement sous peine de copie à la maison. Tout propre, en ordre. Une barre mal tirée, une tache, une date manquante, rien n'était toléré, tout sanctionné et souvent durement.

Ceux qui très provisoirement, devant l'abondance des travaux à domicile, crurent pouvoir en «sauter» quelques-uns furent rapidement détrompés. Tous les matins après être entrés en classe en saluant réglementairement et à haute et intelligible voix, chaque élève devait disposer ses cahiers, travaux bien en vue, sur sa table. Les travaux renvoyés au lendemain nous auraient valu une double portion après la classe. Il passait dans les rangs, lentement, examinant tout, voyant tout, surtout ce qui manquait. Distribuant critiques, remontrances, punitions et parfois gifles retentissantes. Ce n'était plus l'école en service commandé, c'était la dictature absolue, sans limites. Un seul ordonnant, jugeant, punissant, sans recours possible. Et je ne comprends encore pas comment toute une population a accepté cela. On nous avait si bien dressé, que des années durant j'ai cru que la Commission scolaire était un tribunal supérieur, devant lequel seul le maître avait droit de recours et duquel il obtenait l'autorisation d'infliger des sanctions exceptionnelles. En fait, en était-il vraiment autrement ? Je n'en suis pas très sûr.

* Plutôt : à rechercher. On nous donnait : «chair», il fallait chercher : «charnel», explication «charnellement», expl. «charnier», etc. Je me souviens de nos hésitations : osions-nous mettre : «charogne» ? Un seul osa et fut félicité. Nous étions terrorisés.



L'œil du maître. Il passait dans les rangs.

Non content d'exercer son pouvoir dans la classe, il s'avisait, dans la mesure du possible bien sûr, de contrôler nos allées et venues sur le chemin de l'école et dans tous les domaines où il le pouvait. Mon frère, un beau matin arrivant en classe, se vit apostropher et puni de belle manière parce que, le soir précédent, il avait, circulant à vélo, fait signe de sa main devant le falot de sa bicyclette, demandant par ce geste à un automobiliste de bien vouloir passer des grands feux aux feux de croisement. Il ne pouvait pas savoir que le maître était passager de la voiture.

Ceci pour ne pas parler des filles des Bioux-Dessus, qu'il allait contrôler, caché derrière un arbre, dans la forêt qu'elles devaient traverser au retour de la classe. Forêt en pente raide, dans laquelle les dites élèves avaient découvert une glissoire, recouverte de feuilles mortes. Elles usaient de ce toboggan naturel et s'oubliaient totalement

elles poussaient des cris suspects à l'oreille de ce maître instituteur et gendarme tout à la fois.

Au moment où il sortait de sa cache, Eglantine venait de crier :

– Moi, j'ai été tout du long sur mon cul !

Tante Eva qui me narrait la chose en riait encore aux éclats. Elle n'avait pas l'esprit critique de son neveu. Lequel, pour ne pas dramatiser cet épisode, se contentera de constater que de nos jours on s'efforce de construire des toboggans pour que nos (pauvres) et chers petits puissent se distraire.

Que voulez-vous ? On n'avait jamais vu un si bon régent. Les officiels du village en crevaient d'orgueil. Des hurluberlus en vinrent même à répandre le bruit que la classe était la première du Canton. Lorsque l'on demandait sur la base de quels critères ? de quels contrôles ? effectués par qui ? c'était le silence étonné. Ce si bon régent, ce maître exemplaire, comme, probablement, la majorité de ses collègues, ne se faisait pas faute (et je ne leur en fais pas nécessairement grief, moi aussi j'en ai donné des gifles) de tabasser ou de gifler le gosse estimé fautif. Estimé fautif très arbitrairement. De vraies gifles, pas des caresses du bout des doigts, données par une mère indulgente.

Ça commençait parfois le matin à l'inspection, redoutée, des devoirs à domicile. Telle page estimée (je tiens particulièrement à ce dernier terme) insuffisante, valait à son auteur une tannée, ou une gifle aussi soudaine qu'elle claquait sec. La journée commençait mal et finirait pire.

Avant de fondre à bras raccourcis sur un élève qui l'agaçait (circonstance aggravante et preuve de préméditation), il décrochait sa chaîne de montre et déposait la pièce en lieu sûr. Cette précaution prise, il distribuait une volée de bois vert à l'impudent. Si bien que lorsque nous le voyions triturer sa chaîne, nous cherchions à discerner selon quelle trajectoire il allait se diriger et si nous n'en étions pas l'aboutissement. Je l'ai vu, vu, ce qui s'appelle vu, gifler un garçon, comme par hasard un pauvre diable, le jour de l'examen annuel, devant deux ou trois experts. Si encore on avait su pourquoi ? (un de

ces Messieurs donna d'ailleurs vingt centimes à la victime.) C'est dire de quelle liberté il se sentait investi.

Un mien cousin avait, je ne sais pour quelle cause, le don de l'agacer, et fut plus souvent qu'à son tour la cible de ses fureurs. Ce faisant il lui rendit indirectement service. La classe primaire supérieure du Pont s'étant ouverte, le cousin s'empressa d'y entrer, ne fût-ce que pour sortir de l'autre, s'y plut beaucoup, et devint par la suite gérant de coopératives, dans une localité importante et syndic d'une commune de la Riviera vaudoise.

Estimant avoir donné une image approximative de la vision à travers laquelle apparut le régent, à mes yeux d'élève immergé dans sa subjectivité d'adolescent immature et pusillanime (pourquoi en avais-je peur, jusqu'à la lâcheté ?), je m'efforcerai maintenant d'en parler d'un point de vue plus objectif.

Il est hors de doute qu'il obtenait de sa classe des résultats étonnants. Les cahiers, du premier au dernier étaient pour le moins bien tenus. Plusieurs de façon exemplaire. Les grandes filles écrivaient magistralement.

Ici je fais intervenir un témoignage, dont je garantis l'authenticité, un témoignage, significatif. Un instituteur de mes amis (ça vous étonne ? hors que tout arrive, n'allez pas croire que ce soit le seul) me racontait qu'il avait eu l'occasion d'être reçu par notre maître dans notre salle d'école durant une leçon d'écriture appliquée. Il en était resté à la fois impressionné et amusé.

«C'était la leçon d'écriture appliquée. J'étais sidéré par le silence. Pas un de ces gamins ne levait la tête pour voir l'intrus que j'étais. Tous écrivaient avec une sorte d'ensemble tel qu'on aurait pu croire qu'ils traçaient tous la même lettre au même moment. Un peu plus, on aurait entendu les plumes faire ensemble les pleins puis les déliés.»

C'était sans conteste possible un maître excellent. Rien avec lui n'était laissé à l'avenant. Avec cela, concitoyen agréable, dévoué, estimé. Encensé par certains, pourquoi aurait-il éprouvé le moindre doute sur

une tâche qu'il accomplissait à la perfection ? Enseignant cité en modèle à des lieues à la ronde, il n'avait aucune raison de se mettre en question.

Pouvait-il se douter que ses élèves, polis, soumis, et si bien dressés n'éprouvaient à son égard que des sentiments craintifs, hostiles ? Ou bien le sachant, s'en moquait-il ? Toute la question de l'école est là. Service commandé ou relations humaines ? Je sais par expérience que ce n'est pas chose facile. Il faudrait pour le moins en être conscient.

Il faut aussi reconnaître chez lui, outre ses éminentes qualités, une bonne foi certaine. Ces élèves de Chez-Grosjean, accueillis avec tant de suffisance, lors de leur arrivée, passés au crible de ses exigences et comparaisons désavantageuses, une fois accoutumés à son système et à son genre, se révélèrent potentiellement ni meilleurs, ni pires que d'autres. Plusieurs très vite supportèrent la comparaison et devinrent parmi les meilleurs, voire premier de cette classe soit-disant modèle. Il le reconnut implicitement par les notes qu'il leur attribua, il lui arriva même de reconnaître devant la classe que les élèves de Chez-Grosjean, travaillaient bien, grâce à leurs parents qui les aidaient dans leurs devoirs. Comparativement à la «race exécrationnelle» dont nous fûmes gratifiés par un maître précédent, c'était réconfortant. Des tâches à domicile, faites par les parents ? Qu'importe ! Le maître était obéi !

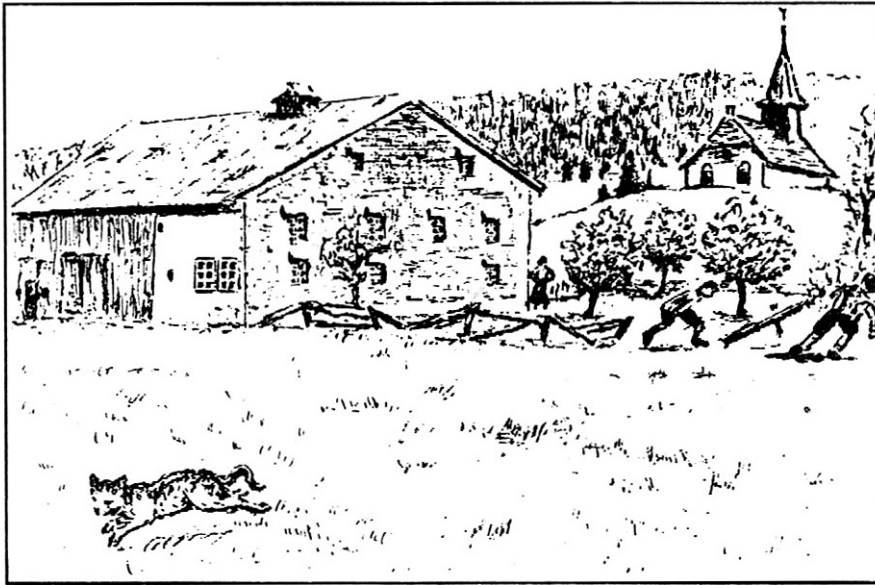
Les leçons d'allemand et de dessin technique qu'il donnait hors programme, même si elles engendraient encore plus de travail, m'ont été très bénéfiques.

La dernière année de ma scolarité, il changea tout de même un peu d'attitude. C'était toujours la même discipline, mais, soit que j'aie aussi changé moi-même, je me sentais, malgré ma subordination totale, quelque peu partenaire et moins numéro.

Ce qui ne l'empêcha pas de vitupérer sur mon compte, devant toute la classe, alors que j'étais libéré officiellement de l'école. Que voulez vous ? J'avais obtenu la note 2 (1 étant la meilleure) à ma dictée des examens finals. Les copains encore soumis à l'école s'empressèrent, bien entendu, de me rapporter la chose. Cela me fit d'autant mieux sentir que j'étais enfin libéré de sa main de fer.

Au chapitre des faits divers, quelques anecdotes, attitudes d'élèves, nous amusaient beaucoup. Celles dont parlait ma mère, celles racontées par oncle Paul, celles vécues personnellement

Les garçons, de tout temps, chacun le sait, ont tenté de jouer les hommes en fumant : en cachette, ce qui augmentait de beaucoup le plaisir. On se creusait une pipe dans du sureau ou du saule. On broyait des feuilles de pommes de terre sèches. Une fumée abondante et âcre vous enflammait la gorge, c'était peu convaincant. Les frères Capt, dont la pauvreté n'avait d'égale que l'audace, avaient dès longtemps pallié le manque de combustible en volant du tabac à l'épicerie du coin. Banal, direz-vous. Il fallait y penser et oser le faire. L'amusant résidait en ceci : les deux frères, le grand et le petit, en gens organisés, se rendaient au magasin, toutes tâches bien réparties. Le Grand occuperait le vendeur pendant que le Petit chiperait (ce qui n'a rien à voir, en dépit du dictionnaire, avec voler) un paquet de la précieuse denrée.



Qu'elles sont bonnes les pommes des autres !



Un gros, nom de D...

Le vendeur, il faut le dire, âgé et bon enfant, n'était guère vigilant. Le Petit, qu'un embryon de conscience commençait à travailler, hésitait et finalement s'emparait d'un paquet de petit format. Alors le Grand qui, du coin de l'œil le surveillait, lui marchait sur le pied et sur un ton de circonstance, lui intimait péremptoirement à l'oreille : «Un gros nom de D...».

Oncle Paul racontait qu'avec ses comparses, sur le chemin au retour de l'école, ils se régalaient des pommes du pommier de Mlle B, laquelle, semble-t-il, n'attachait guère d'importance à cette récolte. Ou plus exactement, ne se sentait plus en mesure d'appréhender les maraudeurs. Ceux-ci toutefois, la voyant surgir à l'improviste sur sa porte, détalèrent par précaution, non sans que Mlle B, dont la culture biblique était notoire, leur ait crié : «Le méchant fuit sans qu'on le poursuive ». (Proverbe de Salomon)

L'élève S, dont le père avait eu quelques démêlés avec le maître, était catholique. Aussi le régent l'avait-il à l'œil. L'élève Raymond S devait, plus souvent qu'à son tour, réciter ses textes. Histoire, géographie, histoire profane ou biblique, rien ne lui était épargné. Mais Raymond S, en dépit des gifles qu'il recevait, avait la tête bien faite. Il récitait sans faute, sans bavure, n'importe quel paragraphe. Et au besoin, palliant la mémoire par l'improvisation, s'en tirait impeccablement. Je le vois encore. Petit, fluet, tortillant les bords de son tablier, alignant les phrases comme un jongleur jouant de ses balles. Je le vois encore ? Mieux je l'entends encore, ce catholique récitant : «Luther se rendit à Rome. Il y vit une cour pontificale luxueuse, plus conforme à une renaissance basée sur l'Antiquité, qu'à une restauration religieuse». C'est ainsi que par personne interposée, j'apprenais l'histoire. Et que le souvenir de S se gravait dans ma mémoire.

Chaque classe à chaque siècle a engendré ses blagues, ses galéjades, ses «histoires». Ce serait un peu vain d'en poursuivre l'énumération.

FAITS DIVERS, MARGINAUX DE L'ÉCOLE.

Léon était parmi les «caïds». Bagarreur, lutteur, sauteur à skis. Nul ne l'égalait. Toutefois autant il brillait dans toutes ces disciplines autant il peinait en classe dans chaque branche du programme. Pour comble de malchance, Léon se mit à manquer l'école. Par maladie. Un jour, trois jours. Une semaine. On le vit reprendre sa place. Le maître était agacé de ce manège et turlupinait d'autant plus l'élève. Une nouvelle absence se prolongea. Invariablement Gabrielle, la sœur de Léon, répondait au maître ou à nous autres : «Il est malade». Il était évident qu'elle avait reçu des ordres, son laconisme ne s'expliquait pas autrement. Le secret médical aidant, il est probable que le maître n'était guère mieux renseigné que nous.

Un jour toutefois, le régent, au comble de l'agacement, apostropha Gabrielle de telle façon que celle-ci, perdant contenance, se leva brusquement et rouge de honte et de colère, cria devant toute la classe :

– Monsieur, il a des crises épileptiques.

C'est bien, je crois, la seule fois que j'ai vu le maître baisser la tête. A l'époque, un grand garçon, des crises épileptiques ? Diagnostic fatal. Par la suite, j'ai vu Léon tomber comme un mort, se fracasser le visage sur une grosse pierre. Léon mourut, avant vingt ans, noyé dans la fontaine où il était tombé au cours d'une crise.

Cela n'a plus grand chose à voir avec l'école, évidemment. Pour moi c'est pourtant un souvenir de classe et c'est une trop belle occasion de mettre en évidence, sur un point précis, les progrès de la médecine, le progrès tout court, lequel évite aux humains des malheurs dont ils ont par ailleurs perdu conscience. Un progrès dont ils ne savent même pas apprécier la valeur.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

Après ces coups d'œil sur les classes qui ont marqué ma scolarité, il faudrait en venir à des considérations plus générales sur l'école.

Mais, évidemment, ce dont je pourrais parler ne sera jamais que le point de vue de l'adulte dont les relations avec l'école se sont limitées aux devoirs à domicile, et à des échanges engendrés par ces derniers avec le corps enseignant.

Je l'ai signalé au début de mes lignes : durant plus de cinquante ans, j'ai aidé et surveillé des enfants dans leurs tâches à la maison, et toujours entendu parler de l'école par le truchement des élèves.

Il est très désagréable de s'exprimer à ce sujet, parce que par la force des choses, le scripteur est contraint de parler surtout des faiblesses, des imperfections du système et de ses mandataires. Il n'est guère pensable, en effet, d'entonner un hymne à la louange de la corporation enseignante sans tomber dans la flagornerie. Même si l'on est par ailleurs persuadé de la ponctualité, de la rectitude, du dévouement qu'elle apporte quotidiennement dans l'accomplissement de sa tâche et des succès qui en témoignent.

Ce n'est pas à moi de dire aux enseignants combien les élèves sont divers, dans leur comportement, leurs capacités, leurs possibilités et leurs limites. Les propos intelligents, censés et surtout compréhensifs à l'égard des élèves, je les ai entendus au Grand Conseil et dans les milieux scolaires annexes. Ce qui ne signifie pas bien évidemment qu'ailleurs on soit moins intelligent et compréhensif. Une évidence toutefois s'impose. Quelles que soient les méthodes (il y en a de meilleures que d'autres), les systèmes, les moyens, les façons

d'enseigner, toutes trouvent les limites de leur efficacité chez l'enfant lui-même. Pour ne pas parler de celles de l'enseignant.

Les tensions générées entre le surveillant des travaux à la maison et l'instituteur (trice) le sont par élève interposé. Celui-ci n'a pas d'autre confident que ses parents et à défaut de ceux-ci un éducateur, ou du moins des parents nourriciers. A la maison l'élève parle de ses rapports avec le maître, avec ses camarades. Cas échéant il expose ses doléances, et leurs causes telles qu'il les perçoit.

Que des incompréhensions naissent entre la maison et l'école est donc inévitable et dans la «force des choses». Maintes fois ces conflits se résorbent par les efforts mutuels des parties en cause. Il y a d'ailleurs, soit par la vertu de l'élève, soit par celle du maître, celle des parents, et souvent par celle de tous ensemble, un nombre considérable de cas qui ne donnent jamais lieu à un conflit.

Certains, en revanche, par leur répétition, leurs caractéristiques, les divergences irréductibles qu'ils engendrent deviennent des constantes, finissent par créer des incompréhensions définitives, et deviennent des traits marquants de l'école, voire de l'histoire de l'école.

Précédemment j'ai parlé d'un instituteur gendarme se mêlant de faire la police, de surveiller les élèves hors de classe à propos de tout et de rien, beaucoup plus pour satisfaire ses tendances dictatoriales que pour le bon ordre de la société ou le bien de ses ouailles. Il n'est nullement exclu, bien entendu, qu'un citoyen et à plus forte raison un instituteur, surtout au temps de mon enfance, instruit de la conduite reprehensible d'un enfant ou d'un groupe de ceux-ci, intervienne, directement ou indirectement, dans le but de faire cesser les agissements blâmables, voire condamnables. Qu'on se comprenne bien.

D'autre part, surtout si l'on estime que l'école a une mission éducative, outre celle stricte d'enseigner, il tombe sous le sens que le maître ne se cantonnera pas uniquement à son rôle d'instructeur, mais inculquera à ses élèves les principes de la bonne foi, de l'honnêteté, des rapports de civilité entre tous et envers chacun.

Et plus il le fera implicitement, sans légalisme et imperceptiblement, plus son action en ce sens sera efficace.

Trop souvent cependant, des instituteurs(trices) ont eu une vue faussée, hypertrophiée de leur rôle d'éducateur au sens strict du terme. Or éducateur tatillon et mesquin, joint à instituteur médiocre, cela s'est vu, malheureusement.

Pour être fidèle à la mission qui m'est impartie par le désir de l'éditeur je ne peux éviter d'évoquer la situation créée dans une classe d'élèves de moins de neuf ans par une institutrice à l'esprit obnubilé par une mesquinerie disciplinaire vaguement apparentée à un besoin trouble de morale inquisitrice.

Je fais (à ma mesure) l'histoire de l'école et pas celle d'une institutrice.

Un des petits levait la main :

– M'selle, on m'a volé mon crayon.

– Tout le monde debout ! les mains au dos !

Plus personne ne bouge.

Et voilà la classe debout, figée pour dix, vingt, trente minutes, pendant que l'institutrice-juge informateur poursuit son enquête, questionne, somme le voleur de se dénoncer, promet la grâce s'il avoue, menace de dures sanctions s'il est découvert. Le voleur, un grand garçon, se gardait bien d'avouer.

«Le voleur ?» Il avait tout simplement, prestement, envoyé l'objet du délit au dernier moment, sur la table de derrière. Celle d'une fillette, terrorisée par sa situation, figée, muette de peur devant cet objet accusateur. Un bout de crayon de cinq centimètres.

On devine le reste. La supposée voleuse découverte, stigmatisée, montrée du doigt, retrouvant la parole. Niant avec l'énergie du désespoir. La maîtresse lui intimant l'ordre :

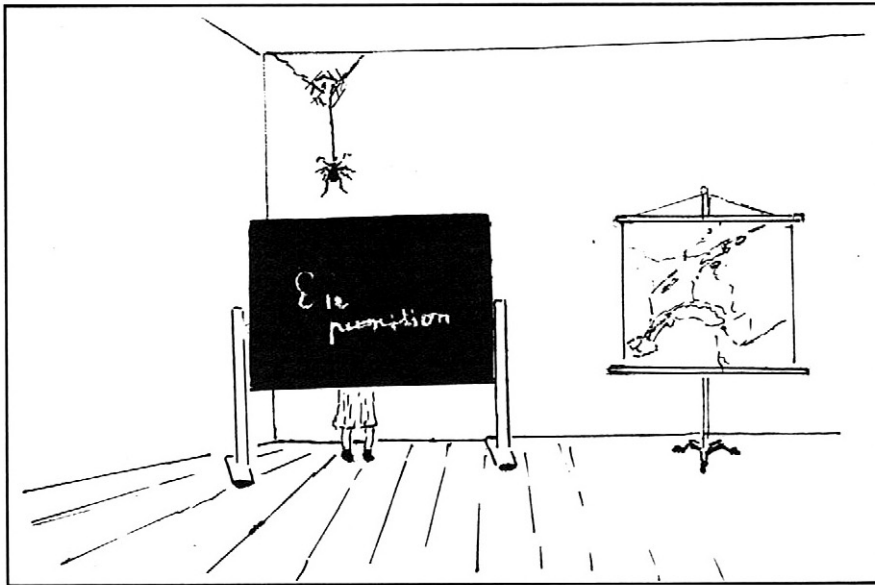
– Avoue !

La petite ignorant le sens du terme, et croyant obéir, répétant : «Avoue !». Et finalement (je n'affabule pas) l'institutrice invitant la classe à bien regarder «la voleuse» et ses doigts à crochets (sic).

Je vous passe d'autres détails de cette même affaire, il y en a.

Episode ? Episode mesquin. Je vous l'accorde, mais épisode caractéristique de l'atmosphère d'une classe durant quelques années. Une femme d'âge mûr, parmi mes nombreux témoins, me certifie l'authenticité de ces faits concernant sa sœur aînée; et avoir, elle, commencé l'école à six ans, la peur au ventre, effrayée à l'idée que la classe puisse réserver aux enfants des tourments de cette sorte.

Une fois élève, à six ans, elle se souvient d'être restée en guise de punition, pour une peccadille quelconque, debout deux heures, derrière le tableau noir et ce, après la classe. Ce tableau était placé dans l'angle de la salle, en biais, de sorte que l'espace où elle se tenait était triangulaire. Elle avait une peur bleue de s'y trouver en compagnie d'araignées qu'elle s'imaginait grosses à souhait.



La petite fille qui avait peur des araignées.

Les enfants de cette classe étaient-ils donc particulièrement pervers, qu'à tout moment éclatait une histoire de vol, d'argent perdu, cahiers introuvables, etc. ?

Mlle X émigra vers les rives lémaniques. Elle fut remplacée par Mlle L, vingt ans, blonde, jolie, distinguée. Et tout, comme par enchantement, rentra dans l'ordre. On ne parla plus de voleurs et autres perturbateurs, les relations parents-élèves-institutrice baignèrent désormais dans l'huile. On vit cette chose impensable jusqu'à ce jour : la maîtresse rendant visite à ceux de ses élèves malades à domicile. Ma mère en bénissait le ciel. Mon père fit cette remarque : «J'ai vu des gosses jouer aux billes dans le préau du collège, en dehors des heures de classe». Préau jusqu'alors déserté, tant les élèves évitaient la proximité de certains enseignants qui y sévissaient auparavant.

Notice historique sur l'Instruction publique dans la Commune du Chenit. *Feuille d'Avis de La Vallée* du 12 novembre 1896. (Courts extraits).

Pendant un grand nombre d'années, on remarque de nombreux conflits avec quelques instituteurs. Plus d'une fois on a vu quelques-uns de ces Messieurs quitter leur poste soit momentanément, soit définitivement, sans avoir même averti la Commission. Beaucoup n'admettent pas d'autre moyen de répression que les coups, on ne peut donc qu'être reconnaissant envers l'autorité supérieure d'avoir absolument défendu ces actes de brutalité. Il est regrettable toutefois que cette défense n'ait pas encore déployé tous ses effets, la baguette est encore trop en honneur dans quelques écoles et ces dernières années encore, la Commission a dû adresser de sévères observations à plusieurs membres du corps enseignant...

Il nous semble qu'il a été fait un abus de l'article de la loi permettant aux parents de se charger de l'instruction de leurs enfants... Malgré cette tolérance on voit que pendant l'été de 1850, 160 parents devant être cités devant la Commission...»

Un instituteur, quitter son poste, soit momentanément, soit définitivement sans avertir la Commission ?

De cela, conclure à une impardonnable désinvolture de la part de l'enseignant serait, de notre part, faire preuve de légèreté. Combien de ces abandons n'ont pas été vraiment prémédités ?

Combien sont survenus subitement, un jour où la tension nerveuse a été brusquement trop forte ? Où l'homme (ou la femme) a cédé, excédé qu'il était finalement, sous la tension devenue insupportable d'avoir à faire travailler à leur instruction quelque quarante enfants dont chacun représente une personnalité différente, plus ou moins docile, coopérante, pour ne pas dire rétive, indisciplinée, insaisissable, etc. ?

Écoutez ce prof dire ce que peut être un jour de déprime dans sa profession, et ce ne sont là que deux ou trois phrases de son livre.*

Bref, il y a des matins où ça ne va pas fort... Ces matins-là, d'aller en cours, d'affronter les premières classes, de devoir amuser en pédagogie pétulante, trente ou trente-cinq petits bavards, ça devient le clou. Faire le zigzag quand on n'a pas envie de parler, quand on voudrait être tout seul dans un bois... C'est du déchirant trapèze psychologique.

Il faut dire que j'ai de plus en plus de mal à mettre les pieds au collège. Ma poitrine se serre à mesure que je me rapproche, au détour des rues. Depuis le creux de l'estomac ça remonte jusque derrière la pomme d'Adam. Un spasme... J'ai envie de fuir, de changer de direction.

Quelquefois ça finit par aller, ça donne ceci : «Les avoir là, tendus, bien à soi, tous yeux rivés, tout sourire, et moi bondir d'un pied sur l'autre, le cirque à huit heures vingt-cinq, le bras levé, l'index raidi, interrogateur... Les trente têtes enfin passionnées par ma pantomime... Et pourquoi ? Pour bien faire remarquer que le petit garçon sur l'image est assis (c'est la leçon d'anglais) – Isn't he ? Où est assis le petit garçon ? Il est assis sur une chaise. Quelle merveille. – Et qu'est-ce qu'il fait le petit John ? – Il lit. Ah la grande chose. Il lit quoi ? Un livre. Vous vous rendez compte. On a trouvé ça tous les trente et un ensemble. Le super pied quo

Je passe de la page 147 à la 163ème. Entre deux il y a eu les vacances, la rentrée surtout. Le camarade enseignant qui s'est suicidé ce jour-là. Françoise qui a quitté, par peur de son pouvoir sur les élèves ? Allez comprendre ? Pouvoir sur les grands garçons ?

* Claude Duneton : «Je suis comme une truie qui doute». Allusion aux porcs de son pays, employés dans la recherche des truffes.

Reprenons les citations :

*«Françoise avait derrière elle vingt ans d'exercice de sa liberté. (Elle a quitté)
Je n'avais que le désir de tenir debout (Je suis resté).*

Nous devions faire le patronage, les jeudis après midi. Nous occuper des enfants.

*Un jour donc... j'ai suivi quelques anciens qui connaissaient les lieux et les us...
On est arrivé... dans le quartier des usines. Les gosses attendaient dans un vaste
hangar... endroit sinistre, en béton.»*

*Il pleuvait. Ça grouillait de gamins hurlants, entre quinze et huit ans,
il pouvait y en avoir deux cents comme deux mille, pêle-mêle, affairés, cognants.
Il en arrivait toujours. Ils s'envoyaient des ballons en pleine figure en
attendant les «activités», des coups de pied dans les guiboles... Un moniteur
d'expérience hurlait un nom ou deux, guttural; je voyais des corps se redresser
dans la bousculade. Je me demandais comment quelqu'un pouvait reconnaître
quelqu'un. Le bruit était infernal. J'étais terrorisé...*

*J'avais trois ans de plus qu'eux mais la gorge me faisait mal à force d'être
serrée. J'ai eu aussi, ce jour-là, mes premières douleurs au ventre avec l'envie
de fuir, forte, impérieuse... Je suis resté. Il le fallait bien...*

Ni professeur ni instituteur, je n'ai été que moniteur d'école du dimanche. Mademoiselle M, dont l'énergie et l'esprit de décision étaient pourtant les traits dominants, m'avait réquisitionné, sous prétexte qu'elle ne parvenait plus à obtenir le calme. A l'église ils avaient cassé un banc. J'étais un homme, vertu suffisante à l'entendre, pour faire régner la paix. Mon premier étonnement fut de voir les plus «caïds» se réfugier dans les pleurnicheries, lorsque je les apostrophais un peu vertement, tandis que telle «grande» me regardait d'un air de défi, sans aménité aucune. Disciplinée, elle provoquait cependant, avec une façon de dire :essaye seulement de me faire le moindre reproche.

Avec ma femme nous avons assumé la garde de dix gosses vingt-quatre heures sur vingt-quatre si l'on peut dire, et souvent sept jours par semaine. Bien d'autres l'ont fait. Les difficultés ne naissent pas

nécessairement là où on les attend et leur inertie est parfois plus déroutante que leur pétulance.

Il leur est arrivé, un dimanche après-midi, enneigé à souhait, de refuser skis, patins, luges, et ce par indolence insatisfaite, pour des raisons indécélables, peut-être inavouables, allez savoir ? A deux cents mètres de là, les citadins, montés en voiture, s'adonnaient à qui mieux mieux à ces sports d'hiver tant prisés.

Mesdames et Messieurs les enseignants, je ne tairai pas mes griefs à votre égard. Pour autant, je suis bien loin de me dissimuler les exigences et les difficultés de votre vocation, de votre tâche.

Une époque où, plus souvent qu'à l'ordinaire, j'ai plissé le front devant ce qui m'apparaissait, à travers les commentaires des gosses, comme d'étranges bizarreries, fut celle qui nous valut, un grand nombre de remplaçants.

La pénurie d'enseignants sévissait. Parmi ces remplaçants, beaucoup étaient des régents(tes) reprenant du service, donc quelque peu âgés. Alors que leur expérience aurait dû être la garantie d'une grande maîtrise dans l'exercice de la fonction, ce fut, du moins à en juger par certains cas, le contraire qui se produisit.

Il y eut Mille X. Le village où elle exerçait ses talents suscitait de sa part moult commentaires désobligeants. Tout, à ses yeux, y était étrange. Les habitants, bien sûr. L'église construite au bas du village, alors que bien entendu, dans les villages normaux, elle l'est au haut. Le tout à l'avenant.

Elle m'apparut à travers les «rapportages» des enfants, quelques précautions que j'aie prises pour les tempérer, être obnubilée par un conformisme vaudois atteignant le stade pathologique. Et comme elle ne gardait pas ses commentaires pour elle, mais en abreuvait ses élèves !

Le comble fut atteint, de son point de vue, le jour où elle constata qu'un de ses élèves (mon fils) était incapable de réciter l'oraison dominicale. Après tant d'années d'enseignement, tomber sur pareille

anomalie la stupéfia pour le reste de ses jours. Dans quelle tribu de Papous était-elle tombée ?

Il y eut M. Y. Après quelque jours, je demandai à Nelly :

– Vous travaillez bien avec ce nouveau maître ?

– Pas tellement.

– Comment ça ?

– Il ne fait que de nous raconter des histoires.

– Voilà bien les gamins. Vous avez un maître, qui cherche à vous intéresser et vous n'y voyez que du feu.

– Non mais, c'est pas intéressant. Des histoires à lui. Ce qu'il a fait.

– Je voudrais bien les entendre. Je serais étonné que tu aies raison.

Deux jours plus tard, je reprends l'interrogatoire.

– Ça va mieux à l'école ?

– C'est toujours pire. Ce matin il nous a dit : «Vous savez, à la guerre de 14 j'ai eu faim», alors Kotz (surnom d'un élève) lui a dit : «Ben ça se voit.» Alors on a ri, ri, ri !

Deux jours plus tard, c'est Nelly qui ouvre les yeux :

– Papa, tu sais ce matin, avec ma copine, on a décidé de compter les histoires du régent. A la récré on était à huitante-deux. Après on s'est embrouillées. Elle en avait cent vingt et moi seulement nonante-huit. Alors on a arrêté.

Il va sans dire que je suis resté muet.

Pour mon malheur, j'ai été ma vie durant le récepteur de doléances d'écoliers. Plus ou moins crédibles évidemment, noyés dans leur vision subjective outrée et pourtant dignes d'être écoutés.

De leurs propos se dégageaient finalement des constantes que venaient corroborer mes propres constatations. Et pour mon malheur encore, on me demande d'écrire à ce sujet !

N'est-il pas profondément injuste, sous prétexte d'«histoire», de relater, ou du moins d'évoquer les faiblesses, les bizarreries, les fautes, imputées à une corporation particulièrement exposée à des jugements erronés ? De formuler des remarques à sens unique, sans que les intéressés puissent répliquer immédiatement ?

Si précisément je me hasarde à cela, je ne le ferai que sous forme de questions au lecteur, et sans tirer des conclusions définitives, sans appel. J'évoquerai certaines oppositions, sachant par expérience, qu'entre éducateur et instituteur, entre parents et régents, elles sont irréductibles. Qu'une des parties au moins, à tort ou à raison, est toujours restée mainte fois insatisfaite, frustrée.

Alors, en prenant mes précautions, je me permettrai, conscient que je pourrais tout aussi bien en être la cible, de lancer quelques traits, dont on reconnaîtra, je l'espère, qu'ils ne le sont pas à la légère.

Lorsqu'une institutrice a infligé à une élève une punition consistant à copier cinquante fois un texte, un ou des temps de verbe, une liste de mots, et que le lendemain, pour des raisons dont elle est seule juge, elle double le pensum, puis que le processus se répète, jusqu'à des centaines de copies, à tel point qu'un soir à 22 heures, excédé, vous dites à la gamine qui n'a pas dételé depuis sept heures du matin : «Va te coucher, j'irai voir la maîtresse demain», pensez-vous que cette dernière vous dira : «Oui, oui, je le reconnais, j'ai exagéré ?» Si vous ne connaissez pas la réponse, moi je la connais.

Comment l'affaire finira-t-elle ? A la satisfaction générale ? Au mieux en queue de poisson ? Pourrez-vous compter sur la Commission scolaire pour aplanir les difficultés ou devrez-vous mettre vos belles dispositions de conciliateur au placard ?

Dans le domaine de l'école, comme dans d'autres et plus que dans d'autres, il arrive que l'on brûle ce que l'on avait adoré et que l'on adore ce que l'on avait brûlé. Par exemple après avoir des décades durant contraint les gauchers de naissance d'écrire de la main droite, on laisse aujourd'hui entière liberté. Après avoir interdit le stylo à bille, on l'emploie couramment. Il n'est pas jusqu'aux mathématiques modernes, remède universel, qui ne deviennent sujettes à caution.

Si le règlement voulait, à un moment donné, qu'un gaucher de naissance, contre toutes les lois du bon sens, écrive de la main droite, il ne faut pas blâmer le maître respectueux de la règle.

Faut-il aussi l'approuver, lorsque, obnubilé par les directives officielles, il attachait la main gauche d'une fille que je connais, derrière le dos, et non content de son trait de génie, lui infligeait une punition parce que de sa seule mauvaise main libre, elle tirait des traits jugés incorrects ? Je vous laisse libre de la réponse.

Où ai-je vu des avocats, des maîtres secondaires, des gens de la Justice, des éducateurs écrire de la main gauche ? Au Grand Conseil où pourtant l'on confond difficilement la gauche et la droite.

Dans toutes ces considérations, je parle à titre de témoin et non à titre de juge. Et je me garde de confondre la majorité des instituteurs(trices) trop intelligents pour se mettre dans des impasses, des situations sans issue, avec la minorité qui ne les évitait pas.

J'ai souvent pensé qu'il était infiniment plus simple et efficace d'envoyer une gifle à un gosse impertinent, que de lui promettre une punition qu'on ne lui donnera probablement pas. A condition que la gifle soit spontanée, non préméditée, casuelle et surtout que cela ne devienne pas systématique : la pire des choses.

En revanche, lorsqu'un instituteur applique 540 coups de règle dans la main d'une élève, comptés, l'un après l'autre, les yeux plantés dans les yeux de l'élève, je me dis qu'il doit y avoir quelque chose de déréglé quelque part ? Pas vous ?

Qu'est-ce qui justifiait un châtement aussi démentiel ? Des fautes d'orthographe. Dix coups par faute ($540 : 10 = ?$). La victime estimait qu'après cent coups on ne sentait plus sa main. Et il n'est pas exclu que si la leçon d'écriture avait suivi, on aurait puni la fillette parce qu'elle écrivait mal.

Serais-je en train de fabuler ? N'y comptez pas. Je connais fort bien et le maître et l'élève. Et ça ne se passait pas aux Bioux. Et ce n'est pas un fait isolé.

Lorsque toute une famille est persuadée que les enfants des maisons foraines sont traités injustement, plus durement, avec moins d'égards que les enfants du village à l'école, je leur dis que les maisons foraines ne sont pas la cause de leurs déboires scolaires, mais le fait

que ces maisons abritent des enfants des classes sociales défavorisées. Et vous qu'en pensez-vous ?

Ecoutez la direction des écoles lausannoises :

«Une finance d'écolage fut prélevée à partir de 1852 (de 50 centimes à 1. 50 fr. suivant l'âge).

Les écoles foraines furent laissées en dehors de cette mesure, attendu, dit le procès verbal du 29 mai 1852, que la population dont elles se composent est généralement pauvre [quelle louable attention, direz-vous, mais attendez la suite...], et que selon toutes probabilités les dépenses qu'elles occasionnent... n'augmenteront pas comme celles qui concernent les classes de la ville.»

Donc on dispense les enfants pauvres d'une finance de Fr. 1.– en moyenne pour se dispenser soi-même de faire en leur faveur les mêmes dépenses que pour les classes de la ville ? Or nous avons vu quelles étaient les conditions de logement d'une de ces classes.

Lorsqu'un gosse qui a copié trois cent fois un mot l'écrit faux le lendemain, vous dites : quelle bouée ! Quand à cause de cela, le maître lui inflige cinq cents copies pour le surlendemain, que pensez-vous du maître ?

Les fautes d'orthographe ont valu au cours des ans, à des centaines d'élèves, définitivement allergiques à cette science aussi peu exacte que possible, comme à ceux déficients sur d'autres points, des punitions corporelles réitérées aussi exagérées que parfaitement inutiles. Leur scolarité et le souvenir d'icelle, en ont été durablement affectés. Je pèse mes assertions et reste prêt à les assumer.

Nous sommes le 9 juin 1991. C'est la fête au village. Sous la cantine, la tente, en face de moi, deux nonagénaires. Enfants du village, ils se retrouvent après des années, l'un d'eux habitant aujourd'hui la Suisse allemande, revenu pour la fête. L'autre est mon voisin, de la porte à côté. Ce qui me vaudra le lendemain un nouvel épisode de ses souvenirs. Spontanés, je précise.

«Nous étions les deux, à 10 ans, domestiques de campagne dans le même village vaudois. Censés tout de même suivre l'école. Mon copain, le premier jour qu'il se

rendit en classe, se vit giflé copieusement par le régent, et décida sur-le-champ, de ne jamais remettre les pieds dans cette école. Contre vents et marées, il tint parole.

Moi, dit mon voisin, j'étais giflé tous les jours, mais j'allais quand même. Comment aurions-nous pu faire nos tâches à domicile, en étant aux champs tard, chaque soir !»

C'est ainsi. Nonagénaires ou quadragénaires, tous invariablement témoignent :

«Quand je pense à ce qu'il a pu en recevoir des baffes, le Binbin, c'est pas possible, affirme une femme de quarante ans, et tout ça pour des fautes d'orthographe, ou peccadilles moindres encore.»

Et si les morts de nos cimetières pouvaient parler, ils ne démentiraient personne.

Ne parlons pas de punitions motivées par des insolences, la mauvaise foi, une indiscipline inacceptable. Encore que l'on puisse se demander si, à un babillard, le meilleur moyen de coercition soit de l'obliger à tenir, un quart d'heure durant, un morceau de savon dans la bouche ? Ou, à de grandes filles, mâcheuses de chewing-gum, d'y mettre douze boules à la fois ?

L'art d'enseigner, d'obtenir d'une classe la collaboration, l'attention, l'intérêt nécessaires, requiert des capacités et qualités exceptionnelles. Il faut le savoir.

A cela s'oppose, on ne le sait que trop, cette incroyable force d'inertie, cette tendance permanente à la dispersion, ce besoin incoercible au chahutage, cela jusqu'à la perversité, dont peuvent se rendre coupables les élèves, individuellement ou en bloc.

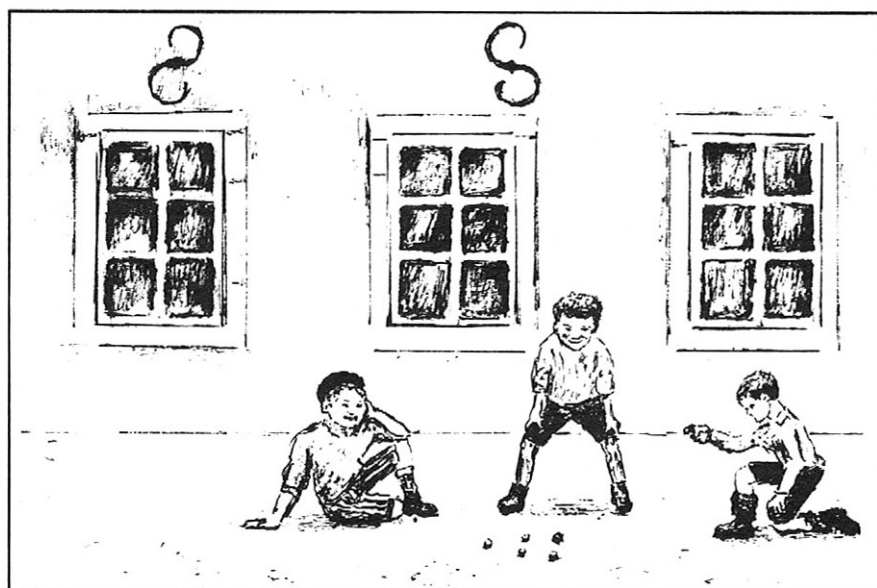
Que la santé des maîtres, leur équilibre psychique, puissent en pâtir, cela va sans dire. Mais il est honnête de le dire. Même si c'est là l'exception.

Pour évoquer l'école sous l'angle des souvenirs, il faudrait se nommer Pagnol, avoir son talent, savoir mêler génialement la malice et la tendresse qu'appelle l'enfance, relever les travers des uns et des autres, adultes et gosses, en évitant le tragique désespérant, en sauvant le tragi-comique. «Tu écris au sujet de l'école, m'a dit l'un de mes fils, tu ferais beaucoup mieux d'aller à la pêche.»

«L'école doit rester l'école de l'effort»
«Nous voulons essayer d'améliorer le climat scolaire de ce pays, tant pour les maîtres que pour les enfants, mais aussi pour les parents.»

Jean-Pierre Pradervand

Chef du département de l'Instruction publique et des cultes, le 22 février 1971



«La partie de pis», dans le préau de l'école.

POUR EN SORTIR

Après cette plongée dans le tracassin du quotidien scolaire, il faut en sortir. Si au début de mes lignes, j'ai fait part de mes réticences à réduire cette grande affaire de l'école aux banalités, aux aléas de la vie courante, de ses inévitables servitudes et mesquineries, à combien plus forte raison suis-je pressé d'en finir et de retrouver la sphère illimitée des véritables enjeux de l'enseignement.

C'est le mystère de la condition humaine que la Bible, avant les scientifiques, avait montré : «Tu as été tiré du limon de la terre, tu y retourneras, tandis que l'esprit retourne à Dieu qui l'a donné.»

Ne fermez pas la brochure, il n'est pas question de recommencer le catéchisme, seulement d'en venir à des évidences premières. Si évidentes qu'on en perd, avec le temps, le sens profond, la signification. Ce sens que le tracassin, ci-dessus évoqué, finit par nous cacher complètement.

D'ailleurs précisément, vous catéchiser à nouveau est si peu dans mes intentions qu'au contraire je m'excuse d'avoir recours, vu mes propres limites, à la citation de textes auxquels je dois d'avoir, depuis longtemps, mis de l'ordre dans mes idées et qui troubleront moins les vôtres que des lignes médiocres dont je serais l'auteur.

Une part du mystère de la condition humaine réside certainement dans ce fait : nous sommes corps et esprit, animal et âme vivante, être vivant mais aussi pensant, ou du moins capable de pensée; car c'est vrai, trop souvent la pensée est réduite chez nous à trop peu de choses.

La servitude du corps, les nécessités y afférentes, la vie végétative, ses obligations, nous en avons parlé en évoquant l'école de la

maîtresse. Mais aussi cette étonnante liaison entre le corps et l'esprit, par le moyen de la main. Quel touchant tableau que celui d'un enfant qui écrit ?

« Bien avant que les savantes analyses des chimistes modernes qui retrouvent dans notre chair vivante les substances qui constituent la terre, l'expérience la plus directe apprend à l'homme que, dès que la vie a cessé de transfigurer la matière dont son corps est pétri, plus rien ne le distingue de n'importe quel conglomerat et que la décomposition rapide le réintègre dans la boue.

Quelle est donc cette puissance qui vivifie le limon ?

Ce corps animé, il n'est pas seulement le théâtre de phénomènes biologiques... il est aussi un être qui pense, qui parle, qui aime, qui choisit entre divers actes.

C'est en forgeant que l'on devient forgeron, dit la sagesse des nations. Mais l'homme, après avoir appris à forger, est devenu bien plus que forgeron. Il a acquis la connaissance du monde... du monde des choses, et aussi des idées. La pensée conceptuelle s'est élaborée d'âge en âge par le labeur de l'homme entier, de son intelligence et de son corps. Notre « poussière » vivante sert d'instrument à l'élaboration d'un admirable savoir.

C'est alors qu'intervient un phénomène qui est proprement humain, le langage, qui permet l'héritage des connaissances... Le savoir humain n'a cessé de progresser, parce que chaque génération a transmis à ses descendants son savoir, et c'est une prodigieuse histoire que celle-là.

A tel point qu'il est conforme à la réalité de définir l'homme, comme l'animal capable de raison... qui tout en restant, depuis son apparition sur le globe, corporellement le même, ou à peu près, a extraordinairement développé ses richesses intellectuelles.

Et cela parce qu'il parle... et parce que – mais cela revient au même... – parce qu'il ECRIT. La liaison anatomique entre la main et l'esprit a son analogie dans le lien qui rattache la pensée et la parole... l'homme ne progresse le long des temps que parce qu'il trace des signes capables de rappeler des sons dans lesquels s'incarnent les notions abstraites.»

Docteur René Biot
(Encyclopédie du catholique au XXe siècle, N° 32
Poussière vivante.. Pages 74 à 76)

Evoquant à très grands traits, ce qu'a pu être l'école dans notre canton, nous n'avons pu éviter d'être plongés dans ces réalités corporelles, matérielles, mais aussi d'admirer l'effort de tout un peuple pour s'extraire de la glèbe, de la matière, de ses servitudes, non pour la renier, mais pour atteindre, à l'échelle du peuple si possible, à la réflexion, à la conceptualisation.

Et ce rapport du corps et de l'esprit, concrétisé dans la main d'un enfant qui apprend à lire, à écrire, cette main que vous soutenez, ce cerveau que vous assistez, me semble, Mesdames et Messieurs les enseignants, le plus bel hommage que l'on puisse vous rendre.

Et si nous n'avons pas pu éviter de parler des misères de l'enseignement, c'est encore la preuve que vous et moi, nous participons bien de cette condition humaine, dont nous cherchons à comprendre le sens, et que Saint-Paul pour son compte, définissait ainsi : chercher Dieu dans l'espoir de le trouver.

Le Pont, juin 1991

TABLE DES MATIÈRES

Préface de Pierre Jeanneret	7
Avertissement	9
Introduction	13
Première partie	
La culture, vieille comme le Monde	17
Historique de l'école vaudoise (bref coup d'œil)	19
Période savoyarde	31
Sous le régime bernois	35
Correspondance entre Bernois et Vaudois	40
Les écoles du Chenit au XVIIIème siècle	41
A la Tour de Peilz	42
Règlement pour l'école de Vuillens, en 1799	43
Les Vaudois à l'œuvre	45
La grande mutation	49
Préambule à la réforme scolaire	51
La réforme scolaire	53
Deuxième partie	
L'école de papa, la mienne, celle de mes enfants	57
L'élève au service de l'école	83
Faits divers, marginaux de l'école.	94
Considérations générales	95
Pour en sortir	109
Table des matières	113

Achévé d'imprimer
en mars 1992 sur les presses
du *Journal de Sainte-Croix et Environs*
CH - 1450 Sainte-Croix

Reliure par
Kraemer S.A. à Marin